

La Feuille de **BÉLÂBRE**

www.ville-belabre.fr

Novembre 2025 N° 22



www.facebook.com/pageofficiellebelabre

SOMMAIRE

3	Éditorial	29	Association des parents d'élèves - Remise de diplômes
4	Conseils municipaux	30	Comité des fêtes
8	Cimetières de la commune	32	Pomme d'Api - Scrabble
9	Associations de la commune	33	Club de marche - Gym - Club Joie de vivre
10	Parc Naturel Régional de la Brenne	34	FarWest 36 - BAM
12	L'Anglin	35	Loisirs Créatifs
14	SYMCTOM : redevance incitative	36	Poly Songs en Brenne - Comité de Jumelage
15	Galerie Bélâbraise (livre de G. Cotinat)	37	Amicale Boules Lyonnaises bélâbraise Golf des Rosiers
16	Office du Tourisme	38	Billard Club Bélâbrais
17	Bibliothèque municipale	39	Compagnie Bélâbraise de tir à l'arc
18	Commission culture	40	Société Sportive Bélâbraise
20	Chambre du poilu	42	Retrait Gonflement des Argiles
22	Groupe Mémoire Bélâbraise	44	Réseau Initiative Brenne
24	Association pour le Patrimoine du Pays de Bélâbre	46	Déchèterie
26	Comédie Bélâbraise	48	Municipales 2026 : mode d'emploi
27	Amicale des donneurs de sang	50	Calendrier des manifestations
28	ARCOPROLIB	51	État civil - Horaires de la mairie

Le Maire, le Conseil Municipal et toutes les associations de la commune
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous adressent leurs meilleurs vœux pour

2026

**Les vœux du Maire auront lieu le 10 janvier
à 11 h Espace Joséphine Baker**

Directeur de publication : Laurent Laroche

Conception, réalisation : la Commission Communication

Aude Destouches, Aline Lamome, Michel Jouanneau, Alain Lacquement, Nicole Ledroit,
Claire Maimin, Claude Maimin, Vincent Manteau, Jacques Martinaud, Alain Nevière

Impression : imprimerie MATARESE

Photo couverture : Vincent Manteau

EDITORIAL DU MAIRE

C'est le dernier édito de la mandature 2020-2026. Ce nouveau bulletin est touché par la loi sur la communication en période électorale, c'est pourquoi j'ai choisi de m'exprimer peu. Je souhaite cependant revenir sur deux sujets d'importance :

> **Le 1^{er} janvier 2026 nous entrons dans une nouvelle tarification de ramassage des ordures ménagères.** La grille tarifaire votée par le SYMCTOM qui doit être également validée par les élus des communautés de communes vous sera communiquée, je l'espère, avant la fin de l'année. Depuis un an, le ramassage des ordures ménagères se déroule plutôt bien. Tout système étant perfectible, je vous invite à signaler les dysfonctionnements éventuels à l'équipe de direction du SYMCTOM. Ainsi donc à compter du mois prochain, la tarification mise en place (tarification imposée aussi par l'État qui ne cesse de faire exploser la taxe d'enfouissement + 60 % en deux ans) a pour but de mettre les habitants en face de leur responsabilité en tant que producteurs de déchets.

Cette nouvelle tarification prendra deux aspects : un abonnement et un forfait basé sur un ramassage de sacs noirs par mois. Vous testez déjà le calendrier depuis un an. Vous aurez la possibilité de demander au SYMCTOM de passer dans la catégorie inférieure si vous êtes peu producteur de déchets.

En 2026 la taxe « ordures ménagères » sur votre imposition foncière disparaîtra. Vous recevrez une facture « ordures ménagères » en juin / juillet 2026 et une autre en janvier de l'année suivante pour mise à jour en fonction du nombre de levées du bac noir que vous aurez réalisé.

> **Depuis septembre vous avez pu constater que le niveau de la rivière était très bas du fait de la levée des pelles du seuil afin de permettre des travaux sur la passerelle qui accède aux îles de la Marquise. Pendant tout ce temps, nous avons mené une discussion avec le SMABCAC et l'État au sujet des fameux bancs de sable.**

A part les élus communaux et les habitants, peu de personnes rencontrées sont favorables à l'enlèvement du sable ; j'ai demandé à deux entreprises de me faire des devis qui s'élèvent entre 90 000 et 100 000 euros. J'ai transmis ces devis au SMABCAC, qui fait réaliser actuellement une étude sur l'Anglin et qui devra nous apporter des éléments concernant les risques d'inondations. Cette étude est commencée depuis septembre, elle devrait s'achever en avril prochain. Même si je n'espère pas un miracle, l'étude doit nous donner des pistes non pas pour empêcher une inondation car c'est impossible mais au moins pour engager des travaux qui pourront limiter son impact.

Nous discutons également avec les services de l'État sur un arrêté que le préfet souhaite prendre sur la gestion des pelles. Le conseil municipal est favorable à cet arrêté sous réserve de quelques modifications rédactionnelles. Il devrait faire l'objet d'une consultation publique simple.

Nous participons, moi-même et des membres du conseil, à des réunions d'information sur ce sujet des inondations. Lors du dernier congrès des maires j'ai pris des contacts qui nous seront utiles. **Il ne faut rien négliger, mettre tout en œuvre pour obtenir un nettoyage de l'Anglin. Tous les riverains de l'Anglin sont concernés par ces travaux, enlèvement des arbres morts, embâcles, car le vieux pont fait barrage lors d'un phénomène intense de pluie. C'est ce qui va être déterminé avec l'étude en cours.**

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous ! Profitons de ces moments en famille. La conjoncture nationale et internationale est inquiétante, il faut cependant garder l'espoir que les hommes et les femmes de cette planète feront tout ce qu'il est en leur pouvoir pour nous assurer la Paix.

Quand il n'y a pas d'espoir, il faut l'inventer. Albert Camus

Laurent Laroche, maire de Bélâbre

CONSEILS MUNICIPAUX DE BELABRE

Réuni sous la présidence de Laurent Laroche, maire, le conseil a pris les décisions suivantes (consultables en mairie ou sur le site informatique de la commune) :

- 8 avril 2025

- **Approbation du compte rendu** de la précédente séance (délibération n° 202508040001 votée à l'unanimité),

- **Vote du compte de gestion 2024** budget principal (délibération n°202508040002) : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, déclare que ces comptes de gestion dressés pour l'exercice 2024 par le Receveur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

- **Vote du compte de gestion 2024** budget assainissement (délibération n°202508040003) : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, déclare que ces comptes de gestion dressés pour l'exercice 2024 par le receveur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

- **Vote du compte administratif 2024** budget principal (délibération n°202508040004) : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Fonctionnement		Investissement		Totaux	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0,00 €	302 662,82 €	189 406,71 €	0,00 €	0,00 €	113 256,11 €

- **Vote du compte administratif 2024** budget assainissement (délibération n°202508040005) : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Fonctionnement		Investissement		Totaux	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0,00 €	171 318,47 €	0,00 €	44 571,61 €	0,00 €	215 890,08 €

- **Affectation du résultat du budget principal** (délibération n°202508040006) : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'affectation du résultat 2024 comme suit : excédent 302 662,82 € reporté en recettes d'investissement et déficit 221 566,71 € repris en dépenses d'investissement.

- **Affectation du résultat du budget assainissement** (délibération n°202508040007) : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'affectation du résultat 2024 comme suit : excédents 171318,47€ reporté en recettes de fonctionnement et 44 571,61 € repris en recettes d'investissement.

- **Vote des taux d'imposition 2025** (délibération n°202508040008) : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les taux communaux pour l'année 2025 comme suit : taxe d'habitation (TH) 50%, taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) 33,21 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 40 %.

- **Vote du budget primitif principal 2025** (délibération n°202508040009) : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif principal 2025 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 265 832,80 €	1 265 832,80 €
Section d'investissement	664 678,59 €	664 678,59 €

- **Vote du budget primitif assainissement 2025** (délibération n°202508040010) : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif assainissement 2025 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	206 318,47 €	206318,47 €
Section d'investissement	693 390,08 €	693390,08 €

- Lignes directrices (délibération n°202508040011) : Il s'agit d'un outil « relation humaine » propre au centre de gestion pour gérer en particulier les possibilités de promotion du personnel. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de voter sur la même forme qu'en 2024.

- Numérotation des voies (délibération n°202508040012) : considérant que les voies de certains secteurs de la commune ne portent pas de dénomination (et ainsi faciliter leur repérage), le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter des nouvelles dénominations de voies, à savoir : route des Brandes, route de l'Age, route de l'Effre, route de la Trimouille, route de la Vilaise.

- **Convention école de musique de Le Blanc** (délibération n°202508040013) : Monsieur le maire soumet au conseil une demande de la ville de Le Blanc sollicitant l'adhésion de la commune à son école de musique ; après débat sur les conditions financières d'adhésion, ce dernier, après en avoir délibéré, par 13 pour et 2 abstentions, décide d'adhérer au moins pour l'année 2025/2026 à l'entente intercommunale dénommée « Ecole intercommunale de Danse et Musique du Pays Blancois » moyennant une cotisation de 2,40 € par habitant (soit 2265,60 €).

- 30 Juin 2025

- **Approbation du compte rendu** de la précédente séance (délibération n°202530060001 votée à l'unanimité).

- **Présentation du projet agri-photovoltaïque de Carthage** (délibération n°202530060002) : situé sur la propriété de Mr Benoit Dutheil, il combine production agricole (élevage bovin et maraichage) et production d'énergie. Il évite les zones humides et les zones à enjeux écologiques en occupant des terrains à faible potentiel agronomiques. Les retombées fiscales de ce projet seront partagées entre la commune et la CDC MOVA. Ce projet est porté par la société EES (Energie Éolienne solaire) basée à TOURS et déjà à l'origine en 2022 du projet du « parc des Tardets » ayant fait l'objet d'un refus préfectoral en avril 2025 aux motifs de garanties agricoles insuffisantes et d'impacts sur les zones humides (cette dernière a déposé un recours en mai 2025 qui sera jugé d'ici mai 2026).

-**Planning** : dépôt des dossiers 2026 ; autorisation 2027 ; début des travaux 2028. Le conseil, après en avoir délibéré et après avoir procédé à un vote à bulletin secret, par 12 voix pour et 3 contre, émet un avis favorable en faveur de la réalisation de ce projet.

Reprise en régie de l'activité « restauration scolaire » au 1^{er} septembre 2025 (délibération 202530060003) : le maire rappelle que l'objet de l'Association Cantine Scolaire est d'assurer le fonctionnement de la cantine pour les enfants de l'école de l'arbre à ballons de Bélâbre. La municipalité souhaite aujourd'hui reprendre pleinement la gestion de ce service et mettre en place un nouveau projet de fonctionnement : assumer pleinement la gestion restauration scolaire dans les meilleures conditions tant pour les salariés que pour les enfants accueillis. Pour y parvenir, il est proposé d'intégrer le personnel de l'association au personnel communal et d'assumer au niveau des services communaux l'activité de restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre prochain. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 2 abstentions, autorise la reprise par la commune de l'activité actuellement gérée par l'association Cantine Scolaire des écoles publiques de Bélâbre à compter de cette date., décide du transfert du personnel de l'association à compter de la même date et accepte la reprise de l'actif de l'association (fonds, disponibles, matériel, ...).

- **Approbation du règlement intérieur (RI)** de la cantine scolaire (délibération n°202530060004) : le document proposé est destiné à faire respecter le fonctionnement de la cantine scolaire : il présente les horaires d'ouverture du restaurant municipal, les modalités d'encadrement, les règles d'hygiène et de sécurité, les obligations du personnel, les conditions d'accueil des enfants, les modalités d'inscription, la gestion des absences etc. Après approbation par le conseil municipal, le RI sera communiqué aux parents pour signature et appliqué dès la rentrée 2025/2026 ; ces derniers s'engagent à respecter et à faire respecter le RI à leurs enfants. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le RI de la cantine scolaire pour l'année 2025/2026 (qui sera annexé à la présente délibération), autorise la diffusion du présent document aux familles des enfants inscrits à la restauration scolaire ainsi que l'application des règles énoncées dans ce RI adopté ce jour.

- **Fixation des tarifs de la restauration scolaire - année 2025/2026** - (délibération n°202530060005) : conformément au décret n°2006-753 du 29 juin 2026 relatif au prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement publique, les collectivités territoriales peuvent librement fixer le prix des repas servis aux élèves ; la seule limite posée par le décret est que « ces prix ne peuvent être supérieurs au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service de restauration, après déduction des subventions de toute nature bénéficiant à ce service ». Il est proposé de fixer les tarifs de la restauration scolaire dans les proportions suivantes :

Nature des tarifs	Tarifs 2025/2026
Repas enfant	4 €
Repas enfant non enregistré sur planning	5 €
Participation au service des repas fournis par la famille (PAI)	2 €
Repas enseignant	5 €
Repas adulte extérieur	5 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal approuve les tarifs de la restauration scolaire ci-dessus proposés et décide que ces tarifs seront applicables à compter de la rentrée 2025/2026.

- **Mise en place d'un terminal de paiement électronique (TPE)** auprès de la régie de la cantine scolaire (délibération n°202530060006) : la cantine scolaire sera reprise en régie dès la rentrée 2025/2026. Dans le cadre de la modernisation des modes de paiements offerts aux usagers et considérant que la commune souhaite que les familles effectuent des prépaiements de la restauration scolaire, il est proposé de mettre en place le paiement par carte bancaire via TPE. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de mettre en place un TPE pour la régie de la cantine scolaire et de prendre en charge le coût du commissionnement interbancaire en vigueur.

- **Création d'un emploi permanent** à compter du 1^{er} septembre 2025 pour la cantine scolaire (délibération n° 20253060007) : vu la délibération 202530060003 ci-dessus, autorisant la reprise de l'activité de restauration scolaire de l'association « cantine scolaire des écoles publiques de Bélâbre » et considérant que dans le cadre réglementaire et légal, il convient de reprendre les salariés de cette structure avec des contrats de même nature que ceux utilisés par l'association (à savoir des contrats à durée déterminée) et de maintenir une équité de traitement avec le personnel communal en place, le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 2 abstentions, autorise à compter du 1^{er} septembre 2025 la création d'un poste permanent (adjoint technique à temps non complet soit 24 h 58 hebdomadaire annualisées pour assurer les fonctions d'aide de cuisine).

- **Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif** (délibération n°202530060008) : considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe et que l'accomplissement de ces missions relève du cadre d'emplois des adjoints administratifs, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} catégorie à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, de catégorie C sur le grade d'adjoint administratif principal relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs (en cas de recherche infructueuse de fonctionnaire, un agent contractuel de droit public pourra être recruté pour une durée de trois ans, renouvelable).

- **Bail SOLARION ORION** (délibération n°202530060009) : le maire rappelle au conseil la présentation du projet de construction d'un bâtiment photovoltaïque par la société « Orion Energies » situé rue de Croix Saint Jean sur une emprise de 990 m². Le site est en dehors de tout zonage environnemental et en dehors des zones humides identifiées. Le montant de la redevance versée à la commune est fixé dans le bail emphytéotique (présenté par le maire) à hauteur d'un euro par an, pour toute la durée du bail fixée à 30 ans. Le conseil municipal, considérant que la projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque est d'intérêt général et après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à signer le bail proposé par la société « Solarion 17 » d'une durée de 30 ans en vue de permettre l'implantation d'un bâtiment photovoltaïque d'une superficie de 720 m² sur les parcelles cadastrées AE 287,289, 291 et 311 (classées en zone U).

- **Prêt bancaire** (délibération n°202530060010) : le maire informe l'assemblée de la nécessité d'avoir recours à un emprunt pour le financement de l'acquisition d'un tracteur et de deux maisons et présente les offres reçues. Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir l'offre de la Caisse Régionale de Crédit Mutuel du Centre basée à Orléans à savoir un emprunt de 134 000 € sur une durée de 15 ans, au taux fixe de 3,50 %, avec une périodicité trimestrielle et une 1^{ère} échéance au 31 octobre 2025.

- **Demande de l'Association Pour le Patrimoine Bêlâbrais (APPB)** (délibération n°202530060012) : cette association sollicite le conseil pour la restauration de la porte de l'église de Jovard et la prise en charge de travaux de peinture sur ladite porte (un nuancier est produit et la teinte retenue est RAL 1002). Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour repeindre la ladite porte avec une lasure de couleur chêne clair et non une peinture.

- **Contrôle des installations d'assainissement collectif** dans le cadre d'une vente immobilière (délibération n°202530060013) : dans le cadre de son contrat de concession avec le syndicat départemental de l'Indre d'assainissement, la société « Saur » réalise les diagnostics dans le cadre des ventes immobilières conformément à la législation pour les assainissements non collectifs sur notre territoire.

Elle propose au travers d'un projet de convention de réaliser également les contrôles d'assainissements collectifs. Cette proposition de convention prévoit à la fois le contrôle de l'installation mais assurera également le retour des opérations de contrôles effectués, permettant ainsi de connaître l'état des installations des habitations vendues sur notre territoire. S'agissant de l'assainissement collectif qui est de la compétence de la commune, les services de la mairie sont sollicités régulièrement par les notaires et de plus, la loi actuelle relative aux diagnostics en cas de vente immobilière prévoit le contrôle pour l'assainissement non collectif qui devrait être logiquement étendu aux assainissements collectifs : la commune, conséquemment, peut rendre obligatoire ce contrôle de conformité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de rendre obligatoire le contrôle des installations de collecte intérieure des eaux usées ainsi que de leur raccordement au réseau public, à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier raccordé directement ou susceptible de l'être au réseau d'assainissement, que ce contrôle sera opéré par la société fermière du service d'assainissement collectif et que la prestation sera facturée directement au propriétaire qui vend son bien.

- **Acquisition d'un garage** rue de l'abbé Pigeaud à la Basse-Cour (délibération n°302530060014) : le maire propose au conseil l'acquisition de ce bâtiment contigu au bâtiment communal d'une superficie de 79 m² et appartenant à M. Martin Robert et Mme Bijonneau Léone et dont le prix est fixé à 20 000 €. Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'engager la procédure d'acquisition de ce bien immobilier cadastré section A n°102 et que les frais résultant de cette transaction restent à la charge du vendeur.

LES CIMETIÈRES REPRENENT VIE

La remise en état du cimetière principal de la commune est terminée. Un travail lourd et long qui a mobilisé les élus et les employés communaux.

La réalisation et l'installation des plans, la végétalisation des allées, la pose des plaques d'identification sur les monuments ont pris beaucoup de temps de même que la mise à jour de l'ensemble des listes.

C'est maintenant chose faite depuis le mardi 4 novembre. Le visiteur qui cherchera une concession la trouvera aisément avec les codes couleur et la numérotation.

L'engazonnement donne un aspect champêtre à ce lieu de recueillement. De plus, l'entretien par les employés communaux est plus facile.

Reste maintenant à finir le site de Jovard : pose des plaquettes et des listes mises à jour.



Panneau du cimetière de la Croix Saint-Jean



Les Associations de notre Commune

Familles Rurales :

Maintien à domicile :	02 54 37 10 95
Club Joie de Vivre :	Colette Gaillard - 06 73 15 74 59 Isabelle Manteau - 06 09 94 29 78
Garderie Centre de Loisirs :	Dany Guillot - 06 36 51 23 67 Stéphanie Turumel - 06 78 95 45 04
Gymnastique :	Colette Gaillard - 06 73 15 74 59
Marche :	Marie Lemercier - 06 47 05 13 89
Peinture et dessin :	Danielle Saunier - 06 73 23 53 23
Scrabble :	Pierrette Oeuvray - 02 54 37 41 63

Arcoprolib :

Christophe Lavigne - 06 75 46 79 02

Amicale des Pompiers :

Aurélien Gaultier - 06 73 58 25 02

Amicale des Donneurs de sang :

Sylviane Ouvrard - 02 54 37 60 61

Anciens Combattants UNCAFN :

Michel Neau - 06 38 41 44 84

Association des Parents d'Elèves :

Laura Bachelier - 07 84 59 24 97

Association Patrimoine APPB :

Ghislaine Nadaud - 09 69 80 21 41

Bel arbre à musique BAM :

Vincent Manteau - 06 80 13 73 40

Comédie Bélâbraise :

Corinne Laroche - 02 54 28 61 88

Comité des Fêtes :

Elisabeth Godeau - 06 40 07 05 96

Comité de Jumelage :

Jacques Martinaud - 06 81 26 77 87

Groupe Mémoire Bélâbraise :

Michel Jouanneau - 06 81 83 50 07

Loisirs créatifs Bélâbrais :

Anne-Marie Monnereau - 06 20 54 20 85

Le Souvenir Français :

Christian Guillot - 06 37 46 35 14

Mobilisation Douce :

Vincent Manteau - 06 80 13 73 40

Histaval :

Laurence Chatel de Brancion - 06 82 06 79 49

Les Amis de la chambre du poilu :

Michel Jouanneau - 06 81 83 50 07

L'Union Bélâbraise :

Ludivine Fassiaux - 06 58 77 39 84

Poly song en Brenne :

Denis Martin - 06 03 49 58 49

Les Clubs sportifs :

Amicale Boules Lyonnaises Bélâbraise : Jacques Martinaud - 06 81 26 77 87

Amicale Bouliste Pétanque Bélâbre : Olivier Sourice - 06 85 25 57 61

Association Le Gardon de l'Anglin : Stéphane Rigollet - 06 21 36 78 17

Golf des Rosiers : Emmanuel de la Roche Foucault - 06 26 13 95 08

Société Sportive Bélâbraise Football : Francis Pain - 06 86 83 14 01

Billard Club Bélâbrais : Dominique Lestrade - 06 28 34 33 68

Compagnie Tir à l'arc : Philippe Timbal - 07 80 58 10 37

Club Motos « Bel'Arbre à Cames » : Daniel Saunier - 02 54 37 31 58



Des nouvelles du Parc de la Brenne

Automne 2025

Retrouvez toute l'actu du Parc sur
www.parc-naturel-brenne.fr
Abonnez-vous à la newsletter
pour suivre nos actions !

Suivez-nous aussi
sur les réseaux :



À Ruffec, une cour d'école repensée pour s'adapter au climat

Dans le cadre de son programme « Santé et Changement Climatique », le Parc naturel régional de la Brenne a lancé en 2022 une initiative visant à aider les structures accueillant des publics vulnérables à adapter leurs espaces extérieurs aux effets du changement climatique. Financé par l'ARS Centre-Val de Loire, le projet encourage la désimperméabilisation et la végétalisation des cours, jardins ou espaces de vie. Sept structures ont répondu à l'appel à projets : cinq écoles, une maison de santé et une association médico-sociale. C'est finalement l'école de Ruffec qui a été retenue, en raison de son engagement déjà amorcé pour rendre sa cour plus agréable et écologique. Jusqu'alors, la cour de près de 600 m² était recouverte à 94 % de bitume, un matériau qui retient fortement la chaleur : les températures y dépassaient souvent les 50 °C en été. Le projet visait donc à rafraîchir et reverdir cet espace, tout en améliorant la gestion des eaux pluviales. Entre 2023 et 2024, les associations CPIE Brenne-Berry, Indre Nature et L'Ail des ours ont mené un travail de concertation avec les élèves, les enseignants, les parents et les agents communaux. Ensemble, ils ont conçu un plan guide définissant de nouveaux espaces : zones de motricité, d'activités sportives, de biodiversité, de détente et même un espace « classe dehors ». Les services techniques de la communauté de communes Brenne-Val de Creuse ont ensuite coordonné les travaux, réalisés par des entreprises locales. Entièrement pensée par et pour ses usagers, la nouvelle cour de l'école de Ruffec illustre l'importance de végétaliser les espaces publics : une action concrète pour lutter contre la chaleur, améliorer le bien-être des enfants et sensibiliser la communauté aux enjeux climatiques. Les travaux, commencés cet été, se sont achevés pour la rentrée scolaire, avec une inauguration prévue à l'automne 2025.



AVANT



APRÈS

Propriétaires, engagez-vous pour la nature avec l'Obligation Réelle Environnementale

Protéger, transmettre, valoriser : l'Obligation Réelle Environnementale vous permet d'agir concrètement pour la nature, aujourd'hui et pour les générations futures.

Préserver la biodiversité, c'est aussi possible à l'échelle de sa propriété. L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) offre aux propriétaires la possibilité de s'engager volontairement pour la protection durable de leurs terrains tout en valorisant leur patrimoine naturel.

Créée par la loi du 8 août 2016, l'ORE est un contrat conclu entre un propriétaire foncier et un organisme partenaire — comme le Parc naturel régional de la Brenne, une collectivité ou une association de protection de la nature. Ensemble, ils définissent des actions concrètes et adaptées au site : préserver des haies, entretenir une zone humide, ou encore créer des refuges pour la faune et la flore.

L'ORE est souple et personnalisable : chaque contrat est unique et établi en concertation avec le propriétaire, selon les caractéristiques du terrain et les usages existants. Les activités traditionnelles — agriculture, chasse, sylviculture... — peuvent être maintenues, à condition qu'elles respectent les objectifs fixés.

Autre atout majeur : l'ORE est **attachée au bien** et non à la personne. En cas de vente ou de succession, les engagements pris se poursuivent automatiquement avec le nouveau propriétaire. La protection du site est ainsi garantie sur la durée, de 1 à 99 ans selon le choix du signataire.

S'engager dans une ORE, c'est :

- agir concrètement pour la biodiversité et les paysages,
- bénéficier d'un accompagnement technique personnalisé,
- transmettre un patrimoine naturel préservé.



Chaque geste compte pour faire vivre la nature au cœur du territoire. Le Parc accompagne les propriétaires souhaitant s'informer ou s'engager dans cette démarche.

Contact : Service Nature du Parc naturel régional de la Brenne ☎ 02 54 28 12 12

Les services du territoire : un annuaire et une carte interactive

Grandir, se soigner et se nourrir ici... Découvrez les services du territoire en ligne sur www.parc-naturel-brenne.fr



En création depuis 2022, le Parc est heureux de vous présenter le nouveau développement de son site internet : un répertoire des services du territoire, des services de la vie courante qui concernent tout le monde.

Après le développement des services liés à l'éducation, la jeunesse, la culture et la santé, ce répertoire propose depuis peu d'une rubrique "Se nourrir ici", afin de faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous.

Cet outil peut être utilisé par tous et peut montrer que malgré les difficultés liées au milieu rural, des services existent : on essaie d'en simplifier l'accès.

Vous cherchez les coordonnées des accueils de loisir près de chez vous ? C'est simple avec l'annuaire du territoire ! Vous cherchez des fraises ou de la viande bio et locale ? C'est simple avec la carte interactive !

5 grandes rubriques :

- collectivités
- grandir ici
- santé & social
- culture
- se nourrir ici

Vous accédez aux infos par une carte interactive ou par un annuaire



ou bien : www.parc-naturel-brenne.fr/le-parc/les-services-du-territoire

Le développement de cet annuaire a reçu le soutien financier de la CAF de l'Indre et de la MSA Berry-Touraine

ET POUR L'ANGLIN, ON FAIT QUOI ?

Chacun a pu se demander les raisons pour lesquelles la rivière était presque à sec depuis le mois de septembre. La réponse est simple : **l'association Indre Nature, propriétaire des îles du château, a entrepris la réfection d'une des piles de la passerelle qui relie l'île du boulingrin aux anciennes écuries. Pour ce faire, il a été nécessaire de mettre à sec le bras artificiel de l'Anglin. Cette décision a été prise par la préfecture.** Le délai de fin de travaux et de remise en eau, fixé initialement au 31 octobre, a été prolongé de deux semaines pour s'achever le 15 novembre. Cette baisse de niveau aura été l'occasion de constater l'ensablement considérable du lit de la rivière notamment au niveau du vieux pont.

Depuis l'inondation du 30 mars 2014, plusieurs mesures ont été entreprises par la commune conjointement avec les services de l'État. Nous avons déjà relaté, dans les Brèves municipales ainsi que dans les éditions précédentes de la Feuille, les actions qui ont été programmées. Toutes sont maintenant réalisées à l'exception de l'une d'elles. Voici le détail :

- **avertissement de la population en cas de crue** : mise en service de la sirène située dans le clocher de l'église ; le raccordement a été effectué ; la commande à distance sur portable dédié sera déclenchée par le maire, les adjoints ou conseillers suivant un protocole établi à l'avance. Des essais de la sirène seront effectués chaque trimestre. Lors du premier, il sera vérifié si les habitants de La Forge l'entendent.

- comme prévu, **Météo Centre a installé une caméra** au niveau du bureau de tourisme. Cette caméra est dirigée sur une échelle de niveau située sur l'autre rive du côté du plan d'eau. Elle avertira un responsable municipal. A noter que cette caméra ne prend dans son champ de vision que l'échelle de crue. Si une personne entre dans ce champ, son image est automatiquement floutée.

- **la gestion des pelles du seuil** : le 15 mai, le maire, accompagné par Michel Jouanneau, a reçu en mairie le directeur du SMABCAC (le syndicat qui gère la rivière), le responsable départemental de la fédération de pêche et un responsable des services techniques départementaux. Le thème de cette réunion : la gestion optimisée des pelles du seuil du Pleumartin. Cette gestion est réglementée par une convention qui doit être passée entre la commune et l'État. Un projet de convention a été proposé par ce dernier pour lequel le maire a souhaité apporter quelques corrections. Les conclusions du protocole de gestion des pelles sont :

du 1^{er} novembre au 30 avril : les deux vannes doivent être en position ouverte ;

du 1^{er} mai au 1^{er} juillet : la vanne « levante » de gauche devra toujours être fermée ;

et du 1^{er} juillet au 31 octobre : les deux vannes seront systématiquement en position fermée.

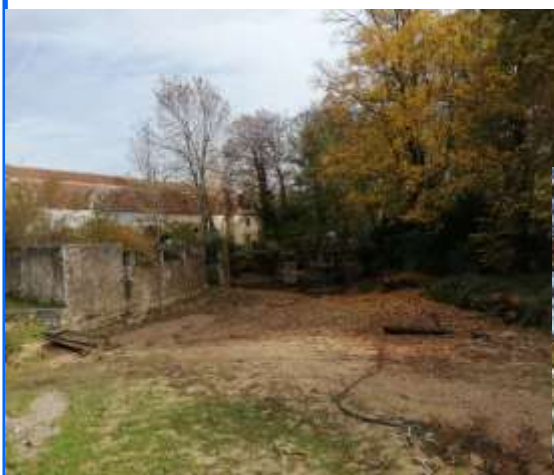
Il est convenu qu'en cas d'alerte, une ouverture particulière pourra être tolérée.

Le 16 octobre, **l'instructeur pour l'aménagement des cours d'eau à la préfecture** est venu sur place pour faire le point. Le maire et Michel Jouanneau ont tenu à lui présenter l'état d'ensablement de l'Anglin, tant du côté du seuil que de celui du vieux pont en insistant sur le fait qu'il était impératif d'agir pour au moins dégager en amont et en aval du vieux pont des masses de sable qui nuisent au bon écoulement des eaux et peuvent fragiliser la structure du pont. Le maire a demandé à trois entreprises le coût d'enlèvement de 1500 m³ : environ 100 000 €. Bien qu'il existe une procédure de déclaration au titre de la loi sur l'eau de 92/2006, permettant ces enlèvements à la condition qu'ils soient inférieurs à 2000 m³, la commune ne peut intervenir directement et est obligée de s'en remettre au SMABCAC, seul habilité à effectuer ces travaux.

A été évoqué également au cours de cette visite **le non-respect par certains riverains de l'obligation qu'ils ont de nettoyer leurs rives des arbres morts**. Un rappel à la loi leur a d'ailleurs été récemment fait par le préfet.

La commission Risques inondations se réunit lorsque des informations intéressantes peuvent être communiquées. Nous rappelons qu'elle est constituée par des élus, le maire, une adjointe et trois conseillers ainsi que par des riverains sinistrés de Bélâbre et de la Forge. Lors de la dernière réunion qui s'est tenue le 30 octobre, un tableau complet des actions a été dressé et commenté. Un compte-rendu a été établi et remis à chaque participant.

Le maire a déclaré qu'un plan municipal de sauvegarde doit être remis avant le 1^{er} septembre 2026. Un modèle a été remis aux membres de la commission lors de la réunion du 24 avril. Il a demandé à chacun de commencer à travailler dessus.





Du côté de nos déchets

Mise en place de la Redevance Incitative pour 2026

A compter du 1^{er} janvier 2026, la Redevance Incitative (RI) va remplacer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Jusqu'à présent, la contribution financière demandée aux usagers du service se faisait par le biais de la TEOM, qui était facturée avec votre taxe foncière. Cette TEOM, injuste car non basée sur la production réelle de déchets, va disparaître pour laisser la place à la RI, qui sera calculée en fonction des volumes de déchets non recyclables produits par chaque ménage.

Focus sur les performances du tri au SYMCTOM



Les résultats obtenus depuis plusieurs années en termes de performances de tri sur les flux des non recyclables (bacs noirs) et des emballages (bacs jaunes), sont satisfaisants.

Grâce aux efforts de la grande majorité des usagers, nous avons diminué l'enfouissement des déchets non recyclables de plus de 35 % en 4 ans. Parallèlement, les quantités d'emballages collectés, triés puis recyclés, ont augmenté de plus de 115 % dans le même laps de temps.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces bons résultats (extension des consignes de tri, conjoncture) mais le passage à la RI en est sans aucun doute le principal levier.

Ensemble, continuons nos efforts afin de limiter les augmentations des coûts du service programmées par les services de l'état !

A venir

Notre nouveau site internet sera disponible en début d'année prochaine. Vous y trouverez, notamment grâce à une application appelée **MONTRI**, toutes les informations utiles sur le SYMCTOM, les services, le tri, mais également un module dédié au suivi individuel de la RI (grille tarifaire, simulateur de facturation, suivi des levées de bacs, les différents prélèvements possibles, suivi de facturation, ...)



Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet www.symctomleblanc.fr !

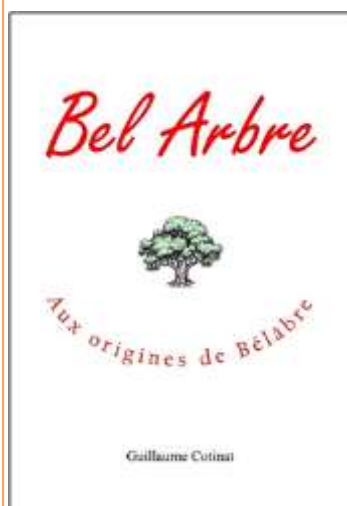
☎ 02 54 28 12 00 | ✉ secretariat@symctom.fr

BÉLÂBRE, des Gaulois à Léon Mba

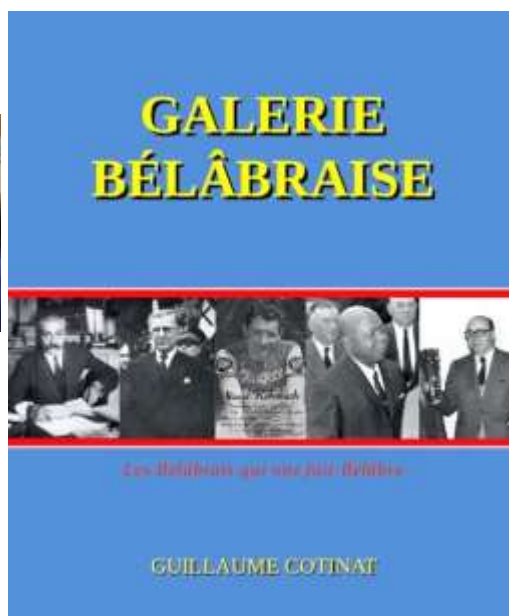
En dépit de la monographie pionnière de Maxime Berry parue en 1951, l'histoire de notre commune conservait de nombreux mystères. Les recherches que nous avons menées depuis une dizaine d'années ont permis de répondre à maintes questions et de proposer enfin une vision profondément renouvelée de l'histoire de Bélâbre, loin des clichés et des contrevérités sans cesse répétés. Le fruit de ce travail est désormais disponible à la curiosité et à la sagacité des lecteurs à travers deux livres.

Le premier, *Bel Arbre*, paru en 2024, retrace la laborieuse formation du territoire bélâbrais sur plus de deux mille ans, s'attache à recenser les traces d'occupation anciennes, évoque les deux châteaux qui se sont succédé, et montre que les actuelles communes de Bélâbre et de Chalais ne faisaient qu'une à l'origine.

Le second, *Galerie Bélâbraise*, paru à l'automne 2025, s'attache à broser vingt-cinq portraits de personnalités liées pour une raison ou pour une autre à l'histoire de Bélâbre. Il traite de personnes dont tout Bélâbrais a forcément entendu parler, que les plus anciens ont connu et conservent le souvenir : Gaston Chéreau, les propriétaires de la maison Rochereau, le résistant Robert Masset, le sénateur-maire Anatole Ferrant, l'ancien maire Adrien Couturaud, le premier président du Gabon et citoyen d'honneur de Bélâbre Léon Mba, le producteur de cinéma Georges de Beauregard, etc. En outre, l'ouvrage se clôt par une histoire des rues de Bélâbre.



Séance dédicace
le 12 octobre 2025



Une saison touristique alternant des hauts et des bas :

(chiffres arrêtés au 30 septembre)

Des hauts... :

Une fréquentation du camping (emplacements camping + chalets) qui repart à la hausse :

+8,5% soit 4 142 nuitées contre 3 817 en 2024 après les chiffres exceptionnels de 2023 (4 862 nuitées).

Un chiffre d'affaires (locations + activités payantes) qui dépasse les 50 000 € contre 41 700 € en 2024.

Le maintien des chiffres de l'activité commerciale sur le site, pour la commune : locations (canoés 1 223 €, barques 137 € et paddles 490 €) + boutique = 1 913 € contre 1 993 € en 2024.

Pour Destination Brenne : 2 380 € (dont 1 300 € de bière Porcupine et vins de Reuilley, Valençay et Chinon) contre 2 360 € en 2024.

Des avis très élogieux pour le camping (accueil, confort, équipements, pots de bienvenue et barbecues) sur Google avec une note moyenne de 4,8 sur 5 à partir de plus de 150 avis publiés.

Un espace baignade très fréquenté et plébiscité par les familles, de même que les parcours de randonnée balisés et la découverte du PNR Brenne.

La progression des clientèles étrangères, surtout néerlandaise, le retour des britanniques et l'arrivée d'italiens et d'espagnols.

L'apparition d'une clientèle de petits vans et fourgons aménagés.

L'Office de tourisme Destination Brenne a enregistré 387 contacts contre 301 en 2024.



... et des bas :

Une météo capricieuse alternant des épisodes climatiques excessifs : des périodes très pluvieuses et des journées caniculaires.

Un contexte budgétaire difficile pesant sur le pouvoir d'achat des ménages et la valeur du panier moyen dépensé journalièrement.

La frustration de ne pas pouvoir satisfaire les nombreuses demandes de location de vélos, notamment à assistance électrique, depuis le non remplacement des vélos de la CDC MOVA détruits lors de la terrible crue de mars 2024.

La perte sèche de recettes du minigolf non remis en état.

Un niveau de wifi jugé insatisfaisant en attendant son extension/renforcement.

À partir de septembre, l'état désastreux du niveau d'eau de la rivière sur l'attractivité paysagère du site, la désaffection de la clientèle des pêcheurs, et l'arrêt total des locations de barques, canoés et paddles.

Une saison décevante pour le réseau des gîtes, illustrée par les résultats de La Traméjane : 373 nuitées contre 452 en 2024 et 565 en 2023.



Le lundi, goûter à la bibliothèque

Depuis novembre, les lundis dès 16 h, les parents peuvent venir à la bibliothèque avec leurs enfants, consulter les livres et albums disponibles avec un goûter en « prime ». Les animatrices espèrent ainsi éviter aux parents des allers-retours entre maison et bibliothèque.

La bibliothèque accueillera aussi encore cette année, chaque trimestre, les élèves autour de livres évoquant les sujets sur lesquels ils travaillent en classe. De la même façon, pendant les vacances, les enfants de Pomme d'api seront reçus pour lire ou écouter des histoires.

Pour les lecteurs adultes, les animatrices se félicitent d'avoir enregistré 13 nouveaux lecteurs en 2024 et 6 dans le premier semestre de 2025. Depuis cet été, un classeur des nouveaux livres achetés ou reçus de la bibliothèque départementale est à disposition pour faciliter les recherches des lecteurs.



Pour revenir sur les activités de cet été, les Bélâbrais ont été une quarantaine à venir en juin visionner des courts-métrages en 3 D avec les casques de réalité virtuelle prêtés par la bibliothèque départementale.

Nous proposerons prochainement une deuxième séance, avec de nouveaux courts métrages.

Les lectures d'été à la Basse cour en juillet ont aussi attiré du monde, merci à Marie Duplex et Denis Morin de la Croubadour, à Corinne Laroche de la Comédie Bélâbraise et à Céline Chenouf d'avoir prêté leurs voix et leur talent à cette soirée autour de Romain Gary, Leila Slimani, Marie-Hélène Lafon... Les lecteurs et lectrices peuvent retrouver à la bibliothèque les ouvrages dont ils ont lu des extraits.



COMMISSION CULTURE : « Demandez le programme ! »

Depuis plusieurs années la commission municipale culture élabore une saison culturelle alternant : théâtre, concerts classiques, expositions artistiques, spectacles de cabaret et récitals de chanson française. Grâce au dispositif « Musique et théâtre au Pays » (financement conjoint du Conseil Départemental et du Conseil Régional), la saison 2025 s'est terminée sur une note très originale, à l'**espace Joséphine Baker vendredi 14 novembre à 20 h 30**. C'est Guillaume Michelet, acteur et marionnettiste, qui était sur scène pour faire découvrir dans son petit théâtre ambulant sa dernière création *Un rêve de moineau*. Cet artiste avait intégré en 1998 l'équipe des marionnettistes des Guignols de l'info sur Canal+. Jusqu'à son départ en 2018, il continua parallèlement à participer à plusieurs émissions télévisées, et à collaborer à divers projets théâtraux comme acteur-marionnettiste. Il créa ensuite la compagnie Ôme Verd basée à Chaillac où il écrivit et mit en scène *Un rêve de moineau* en 2025, sa dernière création, qu'il qualifie d'« épopée picaresque et satirique » fidèle à l'esprit du théâtre de Guignol.

Etabli en début d'année par notre commission, le projet de saison culturelle version 2025 a été en grande partie réalisé, si l'on excepte quelques soucis de choix de dates, d'impréparation manifeste de certains programmes ou projets, d'exigences techniques ou financières jugées excessives. À l'heure du bilan nous pouvons être satisfaits d'avoir pu proposer aux Bélâbrais, aux habitants des communes environnantes et parfois à un public de passionnés plus éloignés, une programmation variée et de qualité tout au long de l'année.

Tout a commencé les 22, 23, 29 et 30 mars avec 4 représentations théâtrales de la Comédie Bélâbraise à l'Espace Joséphine Baker. Au total 400 spectateurs ont « dégusté » la comédie *Thé à la menthe ou t'es citron*. Le 6 juin, nous avons offert à l'école le spectacle jeune public *Rivage* proposé par Festiv'en Marche. Le 14 juin, pour son retour à Bélâbre, Renaud Capuçon accompagné de Paul Zientara a attiré 300 inconditionnels lors de son concert dans l'église Saint Blaise. Le 15 juin, nous avons accueilli la compagnie Messidor, des élèves du Conservatoire de Paris, qui ont interprété à la Basse-cour la pièce *La dispute de Marivaux*. Le 3 août, c'est au plan d'eau que la compagnie indienne les enfants du Tonnerre a joué un spectacle façon « commedia dell'arte » avec jeux de masques *Ça va péter à la distillerie* dans une ambiance far West. Le 15 août, à la Basse-cour, 200 personnes ont assisté à la projection du film d'Éric Besnard *Délicieux* dans le cadre du festival Ciné de campagne organisé par la CDC MOVA. Enfin, du 11 au 13 octobre, l'espace Joséphine Baker a accueilli l'assemblée générale du 50^e anniversaire de la Société de Généalogie du Bas Berry qui a proposé une exposition et des conférences très documentées.

Pour ce qui est du millésime 2026 de notre saison culturelle, la commission municipale culture a déjà dans ses cartons en février/mars les représentations théâtrales de la pièce *La poudre aux yeux* de Labiche par la Comédie Bélâbraise, le 2 octobre dans le cadre de « Musique et Théâtre au Pays » un récital de chanson française d'un ensemble chanteur et 4 musiciens de grand talent, puis à des dates à confirmer un concert des 60 musiciens de l'orchestre symphonique de l'Indre dans l'église, l'accueil de prestations d'artistes musiciens élèves de Renaud Capuçon, l'organisation d'un stage de création artisanale et d'une exposition de peinture.



LA CHAMBRE DU POILU, UN PROJET PROMETTEUR QUI AVANCE

Le projet de l'espace mémoriel consacré à Hubert Rochereau avance à grands pas, mené par la mairie de Bélâbre et les Amis de la chambre du poilu.

En 2024, seul le maire et les 3 membres du bureau de l'association étaient réellement impliqués. Depuis le printemps de cette année, d'autres acteurs ont intégré de façon effective cette mission.

Tout d'abord, la société les Trobadors qui travaille sur deux axes : le dispositif « Hyper Relay », espace numérique immersif qui sera installé dans l'espace mémoriel de la place de la République et qui permettra à chaque visiteur d'interagir avec des objets pour découvrir l'univers d'Hubert Rochereau avant de pénétrer dans la chambre reconstituée. Une phase d'essai a été réalisée le 19 juin à la Basse-cour en présence de FR3 et une présentation a été faite devant 21 personnes invitées, venant d'horizons sociologiques différents. Une synthèse des avis tirés de cette présentation permettra d'améliorer la version définitive. Une présentation au public cette fois va être programmée en février prochain dans l'espace Joséphine Baker.

L'autre volet numérique du travail des Trobadors consiste en la transcription en version dactylographiée de la quarantaine de cahiers écrits par le père du poilu. Nous avons déjà présenté ce travail dans la Feuille du mois de juin. Depuis, cela a bien avancé ; les 1800 pages sont maintenant transcrites et sont en cours de relecture et de correction par les 4 bénévoles membres de l'association. Plus de 1300 pages sont terminées.

Une autre personne travaille à la reproduction d'une partie des 1500 négatifs contenus dans un classeur. Quelques vues de Bélâbre au début du 20ème siècle ont été publiées dans le numéro 7 de Mémoire bélâbraise et d'autres inédites également sont présentes dans le numéro 8 sorti en novembre. L'ensemble des travaux des Trobadors fait partie d'un programme financé par l'Union européenne.

L'association ainsi que le Groupe Mémoire Bélâbraise ont participé à l'exposition organisée par la Société de Généalogie du Bas-Berry à l'espace Joséphine Baker le week-end du 11 au 13 octobre. Une exposition d'objets sortie des archives municipales et de la chambre du poilu a été présentée pour la première fois dans 5 vitrines. Une conférence a également été donnée sur la chambre le dimanche rassemblant une trentaine de personnes.

Une deuxième conférence a été organisée par l'Académie du Centre le 28 octobre à Châteauroux.

De son côté, le département de l'Indre a manifesté son intérêt pour ce projet, via ses services et agence en charge de la culture, du tourisme et de l'attractivité du territoire.

Le 8 octobre une réunion s'est tenue en mairie. Le maire et le président de l'association ont reçu des responsables de la Direction technique des territoires de l'Indre ainsi que les dirigeants et chargés de mission du bureau d'études « Les Maîtres du Rêve » en charge de la future étude architecturale, muséographique et économique du projet. Ils ont pu visiter les deux maisons de la place acquises par la commune qui doivent recevoir la médiathèque et l'espace mémoriel. L'étude doit durer 8 mois et est intégralement prise en charge par le département de l'Indre.

Au total, c'est donc maintenant une vingtaine de personnes aux compétences multiples qui sont impliquées dans ce projet unique en France et sans doute au-delà des frontières. Un collège du département monte avec l'association et les Trobadors un travail intéressant avec une classe de troisième sur les témoignages des poilus et la mémoire des objets.

Le président de l'association, Michel Jouanneau, tient à rappeler que la commune qui porte le projet avec l'association n'a engagé que 1 750 € de dépenses inscrites aux budgets successifs et mentionnées dans la Feuille de Bélâbre en juin 2023, 2024 et 2025.

Voici le détail :

Une subvention accordée en 2023 d'un montant de 1 000 € au Groupe Mémoire Bélâbraise qui a réglé la numérisation de la chambre (2 400 €). Une autre subvention de 800 € lui a été accordée par le Département. Le solde (soit 600 €) est resté à la charge de cette association.

Une deuxième subvention de la commune d'un montant de 150 € a été attribuée en 2024 aux Amis de la chambre du poilu nouvellement créée ; enfin 600 € lui ont été accordés en 2025 cette fois pour régler la facture de 760 € de l'imprimeur qui a réalisé le livret devant accompagner les futures demandes de subventions, dons et mécénat qui devront permettre de couvrir le reste à charge de la commune des travaux du futur projet.



GROUPE MÉMOIRE BÉLÂBRAISE

L'association créée en 2018 poursuit ses recherches et études sur le passé de Bélâbre.

Les métiers et commerces, les rues et bâtiments, les personnalités liées à l'histoire, à l'art et à la culture, les fêtes populaires et événements dramatiques.

Le numéro 8 de la revue Mémoire bélâbraise ne déroge pas à cette ligne éditoriale mais y inclut également les portraits de deux natifs de la commune qui ont laissé un nom en marquant chacun leur temps dans leur spécialité.

Ces personnalités, inconnues dans la commune, sont Henri Lorichon miniaturiste et photographe de la première moitié du 19^e siècle et Louis Rallet, botaniste de renom de la première moitié du 20^e. Une découverte tout à fait inédite.

Une deuxième étude est consacrée à l'accueil que la population de Bélâbre a offert aux milliers de réfugiés qui ont fui leur région d'origine menacée après la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne début septembre 1939 puis devant l'avancée des troupes allemandes en mai 1940. Mettre une organisation en place dans les domaines du ravitaillement, de la protection sanitaire, de la sécurité n'a sans doute pas été, pour les élus, une simple affaire de routine. Cela ne s'était jamais vu de recevoir pendant quelques semaines près de 3 000 personnes alors que les habitants étaient à peine 1 500 ! Et cet accueil s'est poursuivi jusqu'en 1944 avec l'arrivée de réfugiés Juifs en particulier.

Des témoignages complètent utilement cette histoire. A l'étude depuis plusieurs années, cet article permet de découvrir des aspects totalement méconnus de l'histoire de Bélâbre.

Cette année, la découverte des quartiers nous conduit sur la rive gauche de l'Anglin, au Bout du pont, au Plumartin et au Peuplé puis vers ce qui va modifier et même bouleverser la vie des habitants et des commerces : l'ouverture d'une nouvelle voie de communication et d'un nouveau pont. La modernité du Second Empire face au Bélâbre d'antan.

La revue publie également une nouvelle rubrique consacrée à des nouvelles brèves parues dans des journaux locaux et régionaux il y a plus d'un siècle.

Nous finissons enfin par un florilège de photographies prises par Louis Alphonse Rochereau (le père d'Hubert) présentant des rues, des scènes de chasse, des personnes du peuple et de la haute société.

Le Groupe Mémoire Bélâbraise a enfin été convié à participer aux journées organisées par la Société de Généalogie du Bas-Berry au cours desquelles il a présenté, dans une vitrine, divers objets conservés au sein des archives municipales : écrits anciens des 18^e et 19^e siècles, maroquin d'un des derniers marquis de Bélâbre, cahier de réfugiés rédigé pendant la dernière guerre, livre portant une dédicace de Gaston Chérau.

La revue sera en vente dans les boulangeries de Bélâbre, au bureau de tourisme, à la librairie Cousin-Perrin au Blanc, à la boutique du Parc de la Brenne, dans les magasins Leclerc et Super U au Blanc.



BÉLÂBRE REÇOIT LA GÉNÉALOGIE

La SGBB (Société Généalogique du Bas-Berry) a reçu le samedi 13 octobre 2025 à l'Espace Joséphine-Baker ses adhérents pour son Assemblée Générale annuelle. Près de 70 membres sur les 401 adhérents étaient présents pour écouter, et valider, les différents rapports, moral, d'activités et financier, exposés par le président, Christian Pineau et le trésorier, Laurent Roy.



Le midi, un repas convivial a été donné aux adhérents présents, auquel étaient conviés Laurent Laroche, maire de Bélâbre, Michel Jouanneau, président des deux associations partenaires à l'exposition commune, Mémoire Bélâbraise et les Amis de la Chambre du Poilu, ainsi que leurs épouses. Guillaume Cotinat, enfant de Bélâbre et auteur de plusieurs livres sur sa commune, a également partagé ce repas avant de dédicacer son nouveau livre, *Galerie bélâbraise*, un recueil présentant des personnalités de la commune.



L'après-midi, Laurent Laroche et Michel Jouanneau, ont eu le plaisir de faire découvrir aux membres de la SGBB les « trésors » du patrimoine de leur commune : vieilles et belles maisons, pont sur l'Anglin, église aux vitraux exclusivement dédiés aux saintes, excepté celui donné par le président gabonais Léon M'Ba, monument aux morts et stèles commémoratives... et même la célèbre « antilope » qui a « joué » un rôle important dans *Le Mur de l'Atlantique*, film produit par un autre habitant renommé de Bélâbre, Georges de Beauregard.

En fin de soirée, de nombreuses personnes ont assisté à l'inauguration officielle de l'exposition dans la joie et la bonne humeur car Gilles Rouillet, membre du Conseil d'Administration de la SGBB et grand amateur de théâtre, avait concocté une saynète surprise, interprétée avec brio par un trio d'acteurs au talent reconnu, Laurent et Corinne Laroche, de la Comédie bélâbraise, et lui-même.

Les deux journées suivantes ont permis au public nombreux de Bélâbre et de sa région de découvrir l'exposition commune proposant, pour la SGBB, de panneaux didactiques sur la Généalogie, mais aussi sur le patrimoine et les personnalités de la ville de Bélâbre et, pour les deux associations locales, Mémoire Bélâbraise et les Amis de la Chambre du Poilu, d'objets présentés en vitrines ou de brochures sur l'histoire locale. Les visiteurs ont également pu profiter des judicieux conseils de la SGBB pour commencer ou compléter, leur généalogie.

Le dimanche après-midi, Michel Jouanneau a donné, devant trentaine de personnes, une conférence sur le Poilu, Hubert Rochereau dont la Chambre avait été figée par les parents, éplorés depuis sa mort en 1918, et que la municipalité va bientôt faire revivre dans un centre mémoriel.





ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DU PAYS DE BELABRE

Une saison marquée par des découvertes Le château de Forges

En avril l'Assemblée Générale s'est déroulée au château de Forges, précédée par une matinée culturelle où nous avons eu le plaisir d'écouter le descendant direct de Jean Tyrel de Poix, propriétaire du château, nous présenter l'histoire de ce site exceptionnel datant de la guerre de 100 ans. Parmi la quarantaine d'adhérents présents, certains découvraient le site pour la première fois. Egalement en matinée, ce fut un plaisir d'entendre deux de nos adhérents Emmanuel Moyrand et Arnaud de Cleene, évoquer l'un Gaston Chéreau et l'histoire du Châtelier Guillbaud (Chalais) aidé par l'Intelligence Artificielle, l'autre un intime des Le Coigneux, Julien Edmé Dallemans.

Le repas était tiré du sac, dans la salle d'armes du château avec un grand feu de cheminée et une décoration florale par les propriétaires que nous remercions pour leur accueil chaleureux.

Visite de l'atelier du facteur d'orgues

En mai, dans le cadre de la restauration de l'orgue de Saint Blaise, le facteur d'orgues Jean-Marie Gaborit nous ouvrait son atelier de Béthines (Vienne). Cette restauration avait piqué notre curiosité pour cet instrument demeuré mystérieux pour la plupart d'entre nous. Les facteurs d'orgues sont des artisans spécialisés dans la fabrication, l'entretien et la restauration d'orgues et des pièces utilisées pour leur construction. Pour exercer ce métier, sont requises des qualifications en dessin industriel, menuiserie, mécanique, formage de métaux, travail des peaux, électronique, informatique, même si la menuiserie occupe 70% des tâches.

L'harmonie est difficile à expliquer Au cours de la visite, nous avons découvert la salle d'harmonie dans laquelle le facteur d'orgues fait parler ou chanter les tuyaux afin qu'ils sonnent juste, jouant sur leur longueur, leur forme conique, l'ouverture des « bouches », la hauteur des anches, les accordant à l'oreille. « Cela fonctionne comme une flûte ou une clarinette » simplifie Jean-Marie Gaborit qui devra prendre dans ses mains une cinquantaine de fois chaque tuyau dont la tessiture va du grave à l'aigu.

Nombre de jeux pour l'orgue de Saint Blaise L'orgue est constitué de 7 jeux de 54 notes soit 378 tuyaux parlants en plomb/étain (l'orgue de Notre Dame de Paris possède 115 jeux et 8 000 tuyaux).

Deux ateliers à Béthines (Vienne) À Béthines, cité de moins de 500 âmes, « Béthines les Orgues » compte deux ateliers. Avec l'entreprise fabriquant les tuyaux d'orgues, ils font partie de la centaine de facteurs d'orgues encore en activité en France, pour les 9 000 orgues que compte le territoire.

Tous les participants se sont montrés impressionnés par la complexité de ce métier ancien, qui tient à la fois de l'artisanat et du métier d'art, et vivement intéressés par cette visite exceptionnelle qui nous a permis de découvrir le fonctionnement et l'ensemble des pièces qui composent l'instrument.

Faut-il être musicien pour être facteur d'orgues ? La plupart des facteurs d'orgues le sont.

Le printemps des cimetières à Jovard

Le week end du 18-19 mai, l'APPB a participé pour la 1^{re} fois au Printemps des Cimetières, à l'occasion de sa 10^e édition. Cet événement national dédié à la valorisation du patrimoine funéraire et à la découverte des cimetières avait pour thème « faune, flore et biodiversité dans les cimetières ».

C'est donc tout naturellement que Marie-Odile Trusch et Joëlle Brisson ont proposé la visite du petit cimetière de Jovard suivie par une vingtaine de participants.

Les thèmes successifs avaient permis de découvrir les cimetières comme des lieux de recueillement, de réflexion et de découvertes des sites patrimoniaux, historiques, artistiques et culturels. Le cimetière est aussi un sanctuaire écologique de biodiversité, et le thème de cette année a permis aux visiteurs de Jovard d'explorer la faune et la flore qui peuplent ce lieu de souvenir.

Sur tout le territoire national, une variété d'activités étaient offertes au public telles que des visites guidées pour découvrir les cimetières et leur histoire locale, des conférences pour aborder des sujets essentiels liés à la conservation du patrimoine funéraire et à la préservation de la biodiversité, permettant de découvrir autrement ces espaces souvent méconnus, toujours dans le respect des lieux.

L'intérêt pour cet événement s'accroît, avec plus de 8 000 visiteurs en 2024 et plus de 10 000 cette année.

Quand le patrimoine rencontre l'Intelligence Artificielle

La quatorzième Nuit des Eglises avait pour thème « l'Art fait renaître l'espérance » dimanche 6 juillet, l'APPB en partenariat avec FOBIA (Forum Berrichon de l'Intelligence Artificielle) et Emmanuel Moyrand, promoteur de l'IA dans notre région et bien au-delà, a proposé une soirée d'un genre nouveau. Grâce à l'IA, sur grand écran le portrait du marquis Charles Le Coigneux, mécène hors normes, maire de Bélâbre dans les années 1843-1854, a raconté dans quelles circonstances il est devenu le mécène de l'église Saint Blaise, détaillé ses rencontres avec Jules de Mérindol architecte diocésain de Poitiers, avec les ateliers vitraillistes Lobin de Tours ou encore avec Henri Fourdinois pour le maître-autel. L'église Saint Blaise est un monument symbolique de la politique artistique menée par le septième marquis de Bélâbre, tant pour réunir les habitants autour de la foi que pour les éveiller à l'art.

Le narratif était accompagné musicalement par Olivier Léostic au violon, Pascale Boquet au luth, Sylvain Mathé au saxophone pour une centaine d'auditeurs conquis.

Restauration et entretien du patrimoine

Les travaux sur l'orgue ont bien avancé et devraient être achevés cet automne.

Concernant la peinture de la porte de la chapelle de Jovard prise en charge par l'APPB, le Conseil Municipal a opté pour une peinture marron clair.

La peinture à l'identique, des Sept Croix du Chemin de Pèlerinage de Jovard, prise en charge par l'APPB a été validée par le Conseil Municipal et sera faite en même temps que celle de la porte de la chapelle, par l'entreprise bélâbraise Renaud Rénov.

***A.P.P.B - Hôtel de Ville -36370 BELABRE [Tél 02 54 28 73 08](tel:0254287308) paysbelabre@yahoo.fr
Blog : <http://patrimoinebelabre.over-blog.com> facebook Patrimoine du pays de Bélâbre***





La Comédie Bélâbraise

comediebelabraise.jimdo.com

Notre Assemblée générale du 27 septembre s'est déroulée devant une cinquantaine d'adhérents puis le rideau s'est fermé en soirée sur un pique-nique convivial autour

des projets :

Retour sur les planches avec « **La poudre aux yeux** » d'Eugène Labiche et Edouard Martin. Les répétitions ont commencé à raison de deux fois par semaine. C'est notre rythme, le cœur battant de la Comédie. Ces rendez-vous hebdomadaires sont des échappatoires où nous convoquons le travail et le rire. Toujours dans le même esprit d'intégrer les bénévoles qui souhaitent tenter ou renouveler l'aventure du jeu ou de la vie de troupe.

Encore une fois, pour la 43^e année, nous essaierons de vous divertir le temps de 6 représentations en mars 2026 :

4 représentations à Bélâbre
(Réservations à partir du 7 février)

2 représentations à l'Avant-Scène
à Argenton-sur-Creuse
Samedi 14 mars - dimanche 15 mars

Une sortie théâtrale le dimanche 16 novembre pour applaudir notamment Philippe Torretton dans « *La folle journée ou le mariage de Figaro* » de Beaumarchais au théâtre La Scala à Paris.

Un stage d'improvisation théâtrale en avril animé par la compagnie Les Mistons à Bélâbre.

Le retour d'un spectacle d'été, à Jovard en extérieur, en juillet 2026 : « *Songe d'une nuit d'été* » adapté d'après Shakespeare.

Cette création se veut joyeuse, fantaisiste, avec des chants, des musiciens, dans un beau brassage intergénérationnel et peut-être même avec notre terroir comme toile de fond.

Dans cette attente, rêvons, songeons, osons !

Les petites annonces de la Comédie

Nous recherchons des bénévoles surtout pour la régie technique.

Les inscriptions sont ouvertes pour « **Songe d'une nuit d'été** » : rôle, figuration, technique, intention, accueil...

Contactez-nous ! 02 54 28 61 88 / 07 84 78 81 41

La
**Poudre
aux
Yeux**

Adaptation d'une
comédie en deux
actes d'Eugène
LABICHE et
Edouard MARTIN

Bélâbre

Samedi 28 février à 20h30
Dimanche 7 mars à 14h30
Samedi 07 mars à 20h30
Dimanche 08 mars à 14h30

Espace Josephine Baker

Réservations :
Office de tourisme Destination
Brenne, Bureau du Blanc,
Tél. 02 54 37 05 13

MOVA



AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE BÉLÂBRE, CHALAIS, MAUVIÈRES, St-HILAIRE-SUR-BENAIZE

« Un don de sang, c'est une vie sauvée ! »

L'Amicale regroupe les donneurs, anciens donneurs et sympathisants des quatre communes précitées.

La dernière collecte du 28 août dernier nous a permis d'obtenir 35 poches dont 5 nouveaux jeunes donneurs.

L'EFS alerte sur la diminution des dons dans la région Centre Val de Loire, et développe des campagnes de sensibilisation pour obtenir plus de dons.

L'Amicale remercie les donneurs, et tous les bénévoles qui s'investissent à chaque collecte ainsi que l'aide apportée lors des différentes manifestations aussi bien dans la promotion du Don que dans l'organisation.

- Le 15 juin a eu lieu le déjeuner spectacle au casino de La Roche Posay. Ce déjeuner a rassemblé 55 personnes.



- Le 30 août l'amicale a organisé son repas champêtre annuel qui a réuni 68 personnes. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur comme à son habitude, avec des jeux, des parties de cartes, pétanques, etc...

À noter dans vos agendas :

En fin d'année, distribution des calendriers. Nous avons besoin de votre aide ! Notre Amicale recherche des bénévoles. Si vous avez un peu de temps pour nous aider, nous vous en serions très reconnaissants. Même quelques heures peuvent faire une grande différence.

La prochaine Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu le **vendredi 16 janvier 2026 à 20 h** à l'espace Joséphine Baker.

La traditionnelle soirée choucroute : **samedi 24 janvier 2026. N'hésitez pas à vous inscrire.**

La prochaine collecte à **Bélâbre** aura lieu le **mercredi 25 février 2026** de 15 h à 19 h.

Nous vous espérons nombreux pour toutes ces manifestations, parlez-en autour de vous !

La présidente,
Sylviane Ouvrard

Amicale pour le Don De Sang
Mairie - 8 Avenue Jean Jaurès - 36370 Bélâbre
Mail : donneursdesang36@gmail.com



Association des ARTisans, COmmerçants et PROfessions LIBérales

Adresse : Mairie - 8 Avenue Jean Jaurès-36370 Bélâbre

Mail : arcoprolib.belabre@orange.fr

Facebook : Arcoprolib

L'association a organisé l'**apéro d'été le vendredi 1^{er} août** sur la place de la République. Malgré un début de matinée de préparation pluvieux, le soleil a fait son apparition. Une tombola généreuse puisque nous avons pu obtenir 54 lots, était suivie d'un repas « moules-frites » qui a rassemblé plus de 300 personnes. La soirée s'est terminée sur des pas de danse.



Samedi 13 septembre : le concours de pétanque s'est déroulé malgré un temps incertain, mais qui s'est maintenu, et les différents lots des membres de l'association Arcoprolib ont été distribués par Olivier Monnereau et Martine Jouanneau.



Nous remercions tous les artisans, commerçants et les professionnels en libéral de leur adhésion et de continuer à soutenir l'association. L'animation du territoire ainsi que son maintien, son développement et la promotion de son attractivité sont essentiels. Votre soutien et votre engagement sont la force vive de notre association et nous sommes profondément reconnaissants de votre confiance.

L'association est également ouverte aux anciens et nouveaux artisans, commerçants et professions libérales qui le souhaitent.

Notez la prochaine **assemblée générale le mardi 13 janvier 2026 à 20 h 30.**

Président : Christophe Lavigne

Trésorier : Ludovic Lemonnier

Trésorier-adjoint : Christophe Michon

Secrétaire : Martine Jouanneau



L'APE de Bêlâbre

Chers Bêlâbrâis !

Au cours du mois de septembre, nous avons organisé notre assemblée générale. Le bureau démissionnaire a été renouvelé au complet avec quelques personnes en plus :

Présidente : Laura Bachelier
Vice-Présidente : Charline Chiron
Trésorière : Adeline David
Trésorière adjointe : Fanny Schellenberg
Secrétaire : Arnaud Balan
Secrétaires adjointes : Océane Delane et Adélaïde Pineau

Nous sommes une équipe surmotivée à maintenir la vie de cette association si importante au profit des enfants. Le but étant de prêter main forte financièrement au corps enseignant pour offrir des sorties scolaires, du matériel aux enfants de notre école, et cette année participer au financement de la classe de neige.

Certaines manifestations ont déjà eu lieu telles que :

La photo de classe.

Une vente de pâtisseries sur la brocante le 12 octobre (profitons-en pour remercier tous les parents qui se sont investis pour réaliser les gâteaux que nous avons pu vendre).

La fête d'Halloween (chasse aux bonbons dans la ville, concours de déguisements, boum).

D'autres manifestations sont en cours d'organisation pour cette année. Nous reviendrons vers vous sur différents supports.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook « APE Bêlâbre 2025/2026 » ou sur la page de Bêlâbre qui retransmet nos affiches (nous tenions également à remercier la municipalité pour leur écoute et leur soutien).

Nous comptons bien évidemment sur vous tous, parents, grands-parents, amis de l'école etc... pour nous soutenir de quelques manières que ce soit à faire vivre cette belle association. Festivement !

Le bureau



**REMISE DE
DIPLÔME**

Rappel

Tous les jeunes de Bêlâbre diplômés en 2025 (collèges, lycées, universités, CAP, BP et autres) sont priés de s'inscrire en mairie afin d'être récompensés lors de la cérémonie des vœux du maire le 11 janvier 2025 à 11 h.

Comité des Fêtes



Soirée apéritive musicale (23 mai) :

Vos oreilles en ont entendu parler... Un 1^{er} test très apprécié, regroupant plus d'une centaine de personnes autour d'un concept simple : un mélange d'APERITIF + GRIGNOTAGES VARIES + KARAOKE + DANSE.

Le tout saupoudré de BONNE HUMEUR, de RIRES et avec DJ Will STAYINGANIMATION aux commandes = AMBIANCE FESTIVE garantie ! Une super soirée, reconduite en 2026 sans aucun doute .

Fête de la musique (21 juin) :

C'est sous la chaleur quasi caniculaire que la fête de la musique fut célébrée sur la place de la République. En première partie musicale, le groupe A7de la BAM de Bélâbre a lancé l'apéritif coloré et les premiers mangeurs. La savoureuse paëlla de Christophe Lavigne a ravi plus d'un palais, comme annoncé.

Puis, l'artiste VALEZIC a animé la deuxième partie musicale dansante et chantante pour tous. Avec ses multiples instruments (piano, trompette, xylophone), il nous a fait voyager en passant du classique, pop, rock au jazzy. Une manifestation en demi-teinte pour la fréquentation, due à la météo et aux nombreuses manifestations avoisinantes, néanmoins il en faut pour tous les goûts.

Festivités du 13 juillet :

Une soirée grillade musicale aux couleurs bleu, blanc, rouge, qui a de nouveau rencontré un franc succès. Invitant à la convivialité au bord du plan d'eau où les bénévoles ont servi environ 400 repas copieux et appréciés.

Pour égayer ce moment, une fête foraine et un concert au top, tant attendu du groupe UP DOWN, ont pu divertir les sens des petits et des grands.

Respectant tous les critères de sécurité, en ce temps de sécheresse et d'arrêté préfectoral pré-estival, les artificiers ont pu tirer le feu d'artifice au plan d'eau. C'est une foule impressionnante qui est venue voir le splendide feu d'artifice pyrotechnique.

C'est ensuite DJ Nico qui a enflammé la piste pour terminer cette soirée avec un bal populaire rythmé.

Rendez-vous à la même date l'année prochaine !



Brocante semi-nocturne (06 septembre) :

C'est sous un beau soleil qu'une trentaine d'exposants se sont installés autour du plan d'eau. Les visiteurs ont pu à la fois chiner, se promener, s'offrir une pause rafraîchissante et gourmande. Au menu, frites, andouillettes, saucisses et glaces ; l'odeur de la plancha en a attiré plus d'un dans la grande file d'attente affamée.

Le retour de la brocante semi-nocturne a marqué tous les esprits et sera reprogrammée en 2026.

Brocante d'automne (12 octobre) :

La fraîcheur du matin n'a fait renoncer ni les brocanteurs, ni les chineurs de la première heure. Une collation chaude a été offerte à tous les exposants et leur a permis de se réchauffer.

C'est avec plus de 115 exposants, des manèges, une vente de gâteaux de l'APE de l'école, ainsi que 4 points de boissons – restauration (la Boulangerie Desvillette, le bar - brasserie Au Bon Coin, le Petit Berry et le restaurant Les Saveurs de Brenne), que le centre bourg de Bélâbre s'est animé le temps d'une journée.

Le soleil tardif de l'après-midi a permis un remballage avec le sourire annonçant des retrouvailles plus chaudes pour la brocante de printemps en 2026.

Quoi de prévu fin 2025 ???

Une surprise vous avait été annoncée lors du dernier numéro ...

« On en reparle encore... avant c'était bien... et si on la refaisait... ».

Les nostalgiques pleins d'espoirs ou les « réveillonneurs » vont être enchantés.

... Nous sommes heureux de vous annoncer que nous allons faire la fête ENSEMBLE !!!



Soirée de la SAINT-SYLVESTRE (31 décembre) :

Nous vous invitons nombreux et nombreuses à venir clore cette fin d'année et célébrer 2026 avec nous à l'espace Joséphine Baker.

Cette soirée haute en couleur aura pour thème **CHIC ET ETINCELANT**.

Christophe Lavigne, chef du restaurant Les Saveurs de Brenne de Bélâbre et son équipe nous concoctera et servira un menu sur mesure, ainsi que succulent pour émoustiller vos papilles.

Le réveillon sera orchestré avec minutie par DJ JF AUZANNEAU, sons & lumières pour distraire nos ouïes et nos pupilles.

Nous danserons jusqu'au bout de la nuit...et sûrement jusqu'à la soupe à l'oignon pour les plus motivés.

Attention cet évènement impose des réservations obligatoires, car le nombre de places est limité.

La présidente remercie l'investissement et l'entraide joyeuse des bénévoles, sans qui ces évènements ne pourraient être réalisés.

Que vous soyez un(e) bélâbrais(e), habitant du territoire, une association, un commerce, nous avons besoin de toutes aides, soutiens, collaborations et bonne humeur pour faire vibrer notre village où il fait bon vivre.

Pour tout contact et informations : cdfbelabre36@gmail.com , 06 40 07 05 96.

Festiv'ment,

Le bureau du Comité des Fêtes



FAMILLES RURALES
POMME D'API
15, rue Émile Zola
36370 BELABRE.
Tel:02.54.28.61.36.
Mail : afr.pommedapi@orange.fr

Service loisirs enfance jeunesse - POMME D'API

C'est toujours avec autant de plaisir, que nous venons vers vous, pour vous donner quelques nouvelles de notre structure, surtout que cette année 2025 a été particulière :

Pomme d'Api fête ses 30 ans !!

Et oui, la roue tourne vite : le constat est que nous accueillons les enfants des premiers enfants de 1995 ...

L'été s'est bien passé avec des sorties organisées toutes les semaines, et une équipe d'animateurs renforcée avec 3 nouvelles recrues.

Notre traditionnelle kermesse, avec ses nombreux stands, son expo photos (qui nous a permis une remontée dans le temps) et un jeu spécial pour les 30 ans, **a connu une très belle fréquentation**. Pour le repas du soir la fréquentation n'a pas été à la hauteur de nos espérances, malgré l'investissement fait dans un spectacle de close-up par un magicien venant de Châteauroux. **Nous souhaitons remercier vivement les participants, les bénévoles, les salariés pour leur implication tout au long de la préparation et leur implication lors de cette soirée, ainsi que la mairie pour le prêt de la salle de la basse-cour.**

Pour cette année de changement de dizaine, nous avons modifié un peu notre organisation du loto. Nous avons donc fait appel à un prestataire extérieur pour l'animation avec *Romain*. Il y avait de nombreux lots dont des entrées pour une famille au Parc du Futuroscope. Ce fut un beau moment de convivialité, à refaire.



Après-midi Scrabble



Envie de passer un bon moment tout en faisant travailler vos méninges ?
Rejoignez-nous pour une partie de **Scrabble** dans une ambiance détendue et amicale !
Tous les jeudis à 14 h au 11, rue Émile Zola

Débutants ou passionnés de mots, tout le monde est le bienvenu.
Venez partager un moment de jeu, de rires et de convivialité !

Contact : Pierrette - 06 85 97 28 81



Club de marche : en avant sur les sentiers !



Envie de prendre l'air, de bouger et de partager un bon moment ?

Le **club de marche** vous donne rendez-vous **chaque mardi à 14 h** au **11 rue Émile Zola**, pour une belle escapade en toute convivialité !

Notre groupe, fort d'une vingtaine de marcheurs motivés, parcourt les jolis sentiers de la région sur des circuits d'environ 6 à 7 km.

L'ambiance y est toujours chaleureuse : on marche, on discute, on rit... et on profite pleinement de la nature.

Que vous soyez marcheur occasionnel ou régulier, **rejoignez-nous** ! Un bon bol d'air et de bonne humeur vous attend chaque semaine.

Contact : Marie - 06 47 05 13 89



Gardons la forme avec la gym !



Envie de bouger, de vous détendre et de partager un bon moment ? Rejoignez les séances de **gymnastique à l'Espace Joséphine Baker** dans une ambiance conviviale et bienveillante !

🕒 **Horaires des cours :** **Lundi à 19 h 15** **Jeudi à 15 h**

Au programme : renforcement musculaire, souplesse, équilibre... et surtout, le plaisir de bouger ensemble, à votre rythme.

📄 **Cotisation pour la saison 2025-2026 : 120 €**
(paiement possible en plusieurs fois)

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, contactez :

📞 Colette Gaillard – 06 73 15 74 59

Alors, en tenue et à vos tapis... on vous attend avec le sourire ! 😊





Club Joie de Vivre



Envie de passer un moment agréable et plein de bonne humeur ?

Le **Club Joie de Vivre** vous invite à venir jouer à la **belote**, au **tarot** ou au **scrabble**

les lundis de 14 h à 18 h, au **11 rue Émile Zola**.

Venez partager un après-midi chaleureux de rires et de détente autour des jeux !  

📞 **Contacts :** 📞 Colette - 06 73 15 74 59

📞 Isabelle - 06 09 94 29 78

FARWEST 36

Et pourquoi ne pas s'essayer à la Danse Country ?

Géraldine et les membres de l'association « FarWest36 » sont prêts à vous accueillir tous les jeudis de 18 h à 20 h à l'Espace Joséphine Backer. Notre présidente enseigne les danses de tous niveaux.

Notre association, une quarantaine de membres, se réunit également à Ruffec-le-Château et Argenton-sur-Creuse. Les cotisations annuelles sont de 40 € pour les adultes et 20 € pour les enfants, les trois premiers cours étant gratuits.

Nous participons à de nombreux Bals Country de la région
Nous organisons un Bal Country à Bélâbre.
Sans oublier les mini-bals que nous organisons régulièrement entre nous.
contact : Géraldine - 06 87 68 65 63.



Échos de la BAM

Sous les accords du folk et les sourires partagés, la musique continue de résonner à Bélâbre...

Le groupe folk A7, fidèle à l'esprit de partage qui anime la BAM, a enchanté la première partie de la Fête de la Musique place de la République à Bélâbre et il a offert un concert plein de lumière et d'amitié à l'occasion de la Fête des Étoiles du 30 août à Saint-Hilaire-sur-Benaize.



En décembre, la BAM a clôturé l'année en beauté en organisant un après-midi musical pour le Téléthon, à l'Espace Joséphine Baker. Le public a eu le plaisir d'y retrouver A7, Farwest 36, Polysongs en Brenne et la chorale de Concremiers pour un moment de partage où la musique s'est faite messagère de solidarité et de joie.

Alors que 2025 s'achève, la BAM vous souhaite une belle fin d'année, du repos, et une nouvelle année 2026 remplie de belles émotions et de musiques qui font vibrer les cœurs.

« La musique donne une âme à nos cœurs, des ailes à la pensée, et un essor à notre imagination. »
Platon



LOISIRS CRÉATIFS BÉLÂBRAIS

Le mercredi 17 septembre, nous avons organisé un atelier « nichoirs & mangeoires » qui s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité. Nous étions tous et toutes ravis. Pour ceux et celles qui n'avaient pas terminé leur travail, nous l'avons repris le 1^{er} octobre.



Voilà le résultat !



Les ateliers de fin d'année ont été :

mercredi 15 octobre sur la pyrogravure,

mercredi 29 octobre sur le thème halloween

vendredi 31 octobre avec l'APE également sur le thème halloween.

Venez nous rencontrer les mercredis après-midi de 15 h à 17 h (les horaires peuvent varier) et découvrir notre atelier, nous partagerons un moment convivial.

Dorénavant, pour nous rejoindre, l'entrée se fait par la porte gauche de la salle d'attente du cabinet médical, vous prenez l'escalier, traversez les bureaux de la BAM et vous arrivez sur le palier de l'association.

Tout est à disposition au niveau du matériel, vous n'avez rien à apporter. N'hésitez pas à venir et laissez parler votre créativité, avec bonne humeur.

Il est préférable de nous contacter pour connaître les permanences.

Pour tout renseignement :

Anne-Marie Monnereau - 06 20 54 20 85

Martine Jouanneau - 06 15 45 09 73

Mail : loisirscreatifsbelabrais@gmail.com

POLY SONGS EN BRENNE (PSB)

« Le plaisir de jouer de la musique ensemble » c'est ce qui rassemble les membres du groupe Poly Songs en Brenne (PSB).

Créé en 2025 avec la rencontre de Denis (batterie) et Bernard (claviers, guitares, chant), la formation s'est étoffée et a rapidement accueilli Véronique (chant), Élisabeth (guitare, chant et percussions) Bernard (guitare et basse) et Yann (guitares et chant), chacun ayant un vécu musical particulier qui contribue à façonner l'identité du groupe.



Les multiples influences de chacun des membres nourrissent un répertoire varié qui couvre plusieurs décennies et plusieurs styles, allant de la chanson française au blues en passant par la variété internationale. L'éclectisme des chansons est renforcé par une diversité de voix qui fait leur marque de fabrique.

Un week-end de partage et de rires avec nos amis de Monnetier-Mornex-Esserts-Salève



Du 28 mai au 1^{er} juin 2025, une délégation du comité de jumelage s'est rendue en Haute-Savoie pour un séjour riche en émotions, en découvertes et en fous rires.

Le voyage a d'ailleurs démarré sur une note... inattendue : sur l'autoroute, la remorque du car a perdu une roue ! Plus de peur que de mal, et après quelques heures d'attente pour le dépannage, tout le monde a finalement pu reprendre la route, le sourire aux lèvres.

À l'arrivée, l'accueil des Haut-Savoyards fut à la hauteur de leur réputation : chaleureux, sincère et festif. Un apéritif convivial et un dîner en commun, organisés par les « Joyeux Lurons » et le comité de jumelage local, ont permis à tous de se retrouver ou de faire connaissance dans une ambiance amicale.

Le vendredi, direction Évian ! Une croisière paisible de 45 minutes sur le lac Léman à bord du bateau électrique *L'Agrion*, suivie d'un délicieux déjeuner au restaurant *Le Bourgogne*, ont rythmé la journée avant une visite guidée de la ville, pleine de charme et d'histoire.

Le samedi soir, place au théâtre avec la troupe de la **Comédie Bélâbraise**, qui a présenté *Thé à la menthe ou t'es citron*, une comédie pétillante signée Danielle Navarro et Patrick Haudecoeur. Les éclats de rire ont fusé, et la soirée s'est poursuivie autour d'un buffet généreusement offert par la municipalité.

Dimanche, après le démontage des décors et de la sono, il était déjà temps de reprendre la route du Berry... cette fois, sans perdre de roue !

Un grand merci à nos amis haut-savoyards pour leur accueil, leur bonne humeur et leur sens du partage. Vivement la prochaine rencontre !

AMICALE BOULISTE LYONNAIS BÉLÂBRAISE

La saison 2024-2025 a été marquée par 2 points forts pour les licenciés de l'amicale :

- l'organisation du championnat de l'Indre « double » le 4 mai 2025 sur le boulodrome rue Anatole France qui a vu la victoire de la doublette Pain -Touati devenant ainsi championne de l'Indre et qualifiée pour le régional (malheureusement sans résultat) (sans oublier la doublette Peyrache – Martinez demi-finaliste),

- l'organisation sur le même boulodrome le 24 mai d'un concours 16 doublettes FFSB complet qui a vu la victoire de l'équipe Correa de Dangé St Romain (86) et la participation de notre doublette championne. Ils ont également participé à 2 concours dans la Vienne et au championnat des AS 3^e et 4^e division dans le cadre de l'ESB Brenne (Le Blanc, Tournon et Bélâbre) terminant 3^e sur 4.

Pour la saison 2025-2026, sur le boulodrome, sera organisé un championnat de l'Indre « quadrette » le dimanche 21 juin 2026 ainsi qu'un concours le samedi 13 juin 2026.

Les joueurs de l'amicale (au nombre de 6 et classés 4^e division cette nouvelle saison) participeront également au championnat des AS 3^e et 4^e division dans le cadre de l'ESB Brenne (une journée a déjà été organisée sur le boulodrome le samedi 25 octobre face à l'équipe de Reuilly 2 qui a vu la victoire de cette dernière sur le score de 22 à 18 points.

Merci à la commune, le département et la CDC MOVA pour l'aide apportée.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez :

Jacques Martinaud, président : 06 81 26 77 87

Patrice Pain, trésorier : 06 84 68 65 54

Sofiane Touati, secrétaire : 06 34 23 47 96



L'association « GOLF DES ROSIERS »

sise à BÉLÂBRE, l'Épineau (en face du centre équestre de l'Épineau) est heureuse de vous accueillir tous les jours sur un parcours de 6 trous qui bientôt passera à 9 trous.

Il est possible de s'initier, de se perfectionner ou tout simplement de passer un moment convivial et ce à tout âge.

Pour plus de renseignements :

secrétariat au 02 54 37 76 80

ou

golfdesrosiers@gmail.com



La vie du BILLARD CLUB BÉLÂBRAIS

Il fut ainsi décidé un soir de mai 2025 que nous allions repeindre la salle !

Pour repeindre une salle de 50 mètres carrés, il faut avoir de l'envie et une bonne motivation. Celle-ci avait été autrefois remise à neuf par des sociétaires bien courageux mais la salle pourrait retrouver un éclat nouveau. Pendant le mois de juin l'ardeur au travail de tous et le dynamisme collectif fut tel que huit jours après le lancement des travaux, tout était fini. Mais en plus de la peinture, tous les éléments décoratifs étaient en place, le sol briqué et de nouvelles plinthes posées.



Le résultat nous dérouta un peu les premiers jours. Puis, nous réalisâmes que la rénovation de la salle était une réussite. La salle transformée, c'est une satisfaction pour le collectif.

Mais, ne voilà t'il pas que quelqu'un nous fait remarquer que le revêtement de sol avait fait son temps lui aussi et qu'il faudrait songer à le remplacer !!! L'affaire de la rénovation de la salle du CLUB de BILLARD continue...

Un sociétaire

Le Billard Club Bélâbrais a tenu son Assemblée Générale le 27 septembre 2025 en présence de tous les adhérents. Le Club remercie la municipalité et le département pour les subventions accordées qui lui permettent de pratiquer ce sport dans d'excellentes conditions.

Le Bureau est reconduit :

Président Dominique Lestrade, Vice-président Daniel Robinet

Secrétaire José Costa Gaio, Trésorier Michel Quaquin, Trésorier adjoint Pierre Kolb

Ouvert aux amateurs comme aux débutants, le Club vous surprendra certainement par le petit niveau de ses adhérents et malgré tout par leur faculté à progresser. En dehors de toute compétition pour le simple plaisir de jouer et de passer de bons moments.

Poussez la porte les mardis et vendredis mais aussi :

Contacts :

Dominique Lestrade 06 28 34 33 68

José Costa Gaio 06 41 66 40 26

P.S. : le Club lance un concours aux artistes Bélâbrais pour dessiner un logo qui pourra être reproduit dans la salle et sur tous les supports de communication.



Compagnie Bélâbraise de Tir à l'Arc

La rentrée est passée, la saison a repris avec les mêmes archers.

Ils sont prêts à affronter le froid et la douleur pour s'entraîner pour les compétitions en intérieur dans les clubs départementaux où nous l'espérons ils brilleront.

Bélâbre continuera de rayonner !!!

Les conditions d'accueil ne sont pas idéales mais c'est avec plaisir que nous vous recevrons pour vous initier à ce sport tranquille et convivial où la maîtrise de soi est une clé de réussite.

Les horaires d'entraînement n'ont pas changé :
le mardi de 18 h à 19 h 30 pour les enfants et débutants
le vendredi pour les archers inscrits en compétition, aux mêmes heures.

Nous n'avons pas encore trouvé de solution pour avoir un espace plus chaleureux mais nous espérons que vous vous laisserez tenter dès aujourd'hui ; vous pouvez me contacter :

Philippe Timbal, président de la compagnie, au 07 80 54 10 37
ou archersbelabre36@gmail.com

N'hésitez pas ! Venez essayer !!

Le président et son bureau





La Société Sportive de Bélâbre



UNE REPRISE EN FORME!



Comme nous vous l'annoncions lors du dernier numéro de la Feuille, la saison dernière s'est montrée plus compliquée que les précédentes et s'est clôturée par la descente de nos deux équipes masculines en D2 et D4.

Seule récompense durant cette année, dans la course au Soulier d'Or qui récompense le meilleur buteur du championnat de 1^{re} division, Alexandre Charpentier avec 19 buts marqués finit à la troisième place et obtient le **Soulier de Bronze**, félicitations à lui !

La saison a donc repris pour nos garçons, et ce début de saison se montre satisfaisant, puisque notre équipe 1 ne compte que des victoires en championnat, et est assurée de disputer le 3^e tour de la Coupe de l'Indre. Notre équipe 2 occupe quant à elle le milieu de tableau.

Côté effectif, si nous comptons encore quelques blessés de l'an dernier, et si nous avons dû faire face à quelques départs, dont celui de Cédric Violet, notre gardien, qui a pris sa « retraite footballistique », nous avons pu accueillir de nouvelles recrues, qui sont venues agrandir la famille SSB. À noter également, **le retour de Guillaume Prince comme coach** de notre équipe fanion.

Du côté des féminines, pour leur première année à 11, nos filles n'ont pas démerité en occupant les premières places du tableau et repartent donc cette année dans cette même configuration. Nous comptons un très bon recrutement, avec 9 nouvelles recrues et un début de championnat prometteur. Petit changement également dans l'encadrement avec l'arrivée de Julien Légé pour assister Yohann Guéraud.

Félicitation également à Cyril Paquet, qui a réussi son examen d'arbitre !

Encadrement :

Seniors 1 - Guillaume Prince (coach), Christopher Renaud, Brigitte Jeanneton (adjoints) et Pauline Chertier (soigneuse).

Seniors 2 - Alexandre Jeanneton (coach), Raphaël Chaumette (adjoint) et Laetitia Berroyer (soigneuse)

Féminines - Yohann Guéraud (coach), Julien Légé (adjoint) et Valérie Jarry (soigneuse).

LES PETITS PORC-EPICS



Répartis en six catégories, allant des Babies aux U15, nos petits bleus ont également redémarré la saison ! Cette année, nos U15 ont évolué en passant d'une équipe à 8 à une équipe à 11. Tous se réunissent le mercredi après-midi pour leurs entraînements. À ce jour ce sont encore une cinquantaine d'enfants qui préparent l'avenir de la SSB.

Encadrement :

U6/U7

Pauline Chertier (coach), Julie Forment (adjointe).

U8/U9

Anaïs Gueraud (coach), Irys Machometa (adjointe).

U10/U11

Brigitte Jeanneton (coach), Damien Berroyer (adjoint).

U12/U13

Christopher Renaud (coach), Théo Mourre (adjoint).

U14/U15

Alexandre Jeanneton (coach), Antoine Pain et Cyril Paquet (adjoints).

ET TOUJOURS DE LA CONVIVIALITE ET DE LA BONNE HUMEUR!



Vous le savez, l'animation, la convivialité, la bonne humeur sont de rigueur à chaque instant de la vie du club ! C'est dans cet esprit que la saison s'est clôturée, avec notre Assemblée Générale, le 21 juin dernier, au cours de laquelle le bureau a été reconduit.

L'été a bien évidemment été marqué par notre traditionnel méchoui, où plus de 140 repas ont été servis ; méchoui qui marque également la reprise de l'entraînement pour nos joueurs !

Matches amicaux, plaisir de se retrouver et retour aux animations traditionnelles : actions en faveur d'Octobre Rose avec un match spécial, animations d'Halloween pour les enfants et bientôt Noël !

POUR TOUT CELA, MERCI A TOUS NOS BÉNÉVOLES, SUPPORTERS, SPONSORS ET PARTENAIRES SANS QUI RIEN NE SERAIT POSSIBLE!

LES INSCRIPTIONS SONT TOUJOURS OUVERTES AUPRÈS DE

Francis Pain, Président de l'association : 06 86 83 14 01

Christopher Renaud, responsable école de foot : 06 47 19 00 07

Nous recherchons également des bénévoles, arbitres et encadrants pour venir nous prêter main forte !



*Alexandre Charpentier,
Soulier de bronze 2025*

Communiqué: RGA retrait-gonflement des argiles

Dans l'Indre un nouveau dispositif pour anticiper les dégâts liés aux sols argileux

Pourquoi une aide à la prévention des fissures ?

Avec les sécheresses plus intenses et plus fréquentes, le phénomène de **retrait-gonflement des argiles (RGA)** génère de plus en plus de fissures sur les maisons. Seule la reconnaissance de la commune en catastrophe naturelle permet d'indemniser les biens sinistrés et le coût des réparations est alors très élevé.

Pour anticiper et minimiser les risques de fissures, l'Etat expérimente un **fonds d'aide à la prévention**, dans 11 départements, dont l'Indre.

Ces aides permettent aux propriétaires de **maisons sans fissures**, mais situées dans les **secteurs les plus exposés**, de réaliser un diagnostic et de financer d'éventuels travaux d'aménagement pour éviter des futurs sinistres.

Où s'informer sur le dispositif ?

Adressez-vous à l'ADIL de l'Indre : 02 54 27 37 37
/ mail : contact@adil36.org

Comment ça marche ?

1/ L'ADIL vérifie votre éligibilité et vous oriente vers SOLIHA, l'opérateur en charge de l'accompagnement.

2/ SOLIHA vous aide dans le montage de la demande et mandate l'**expert** qui vient sur place établir un **diagnostic** de vulnérabilité et des préconisations de travaux adaptées.

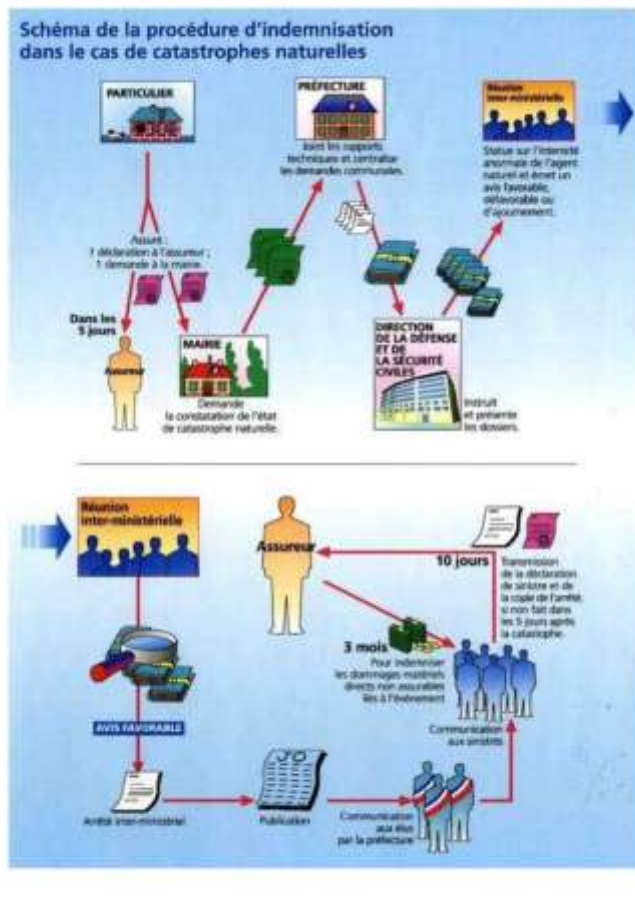
3/ Pour la réalisation des **travaux**, SOLIHA mandate un **maître d'œuvre** spécialisé qui vous aide à choisir les entreprises et s'assure de la bonne exécution du chantier.

Vous êtes ainsi **accompagné de A à Z**, tout en obtenant des aides pour financer le diagnostic, les travaux et l'accompagnement.

Disponibles à l'ADIL 36 :



Pour les maisons déjà fissurées :

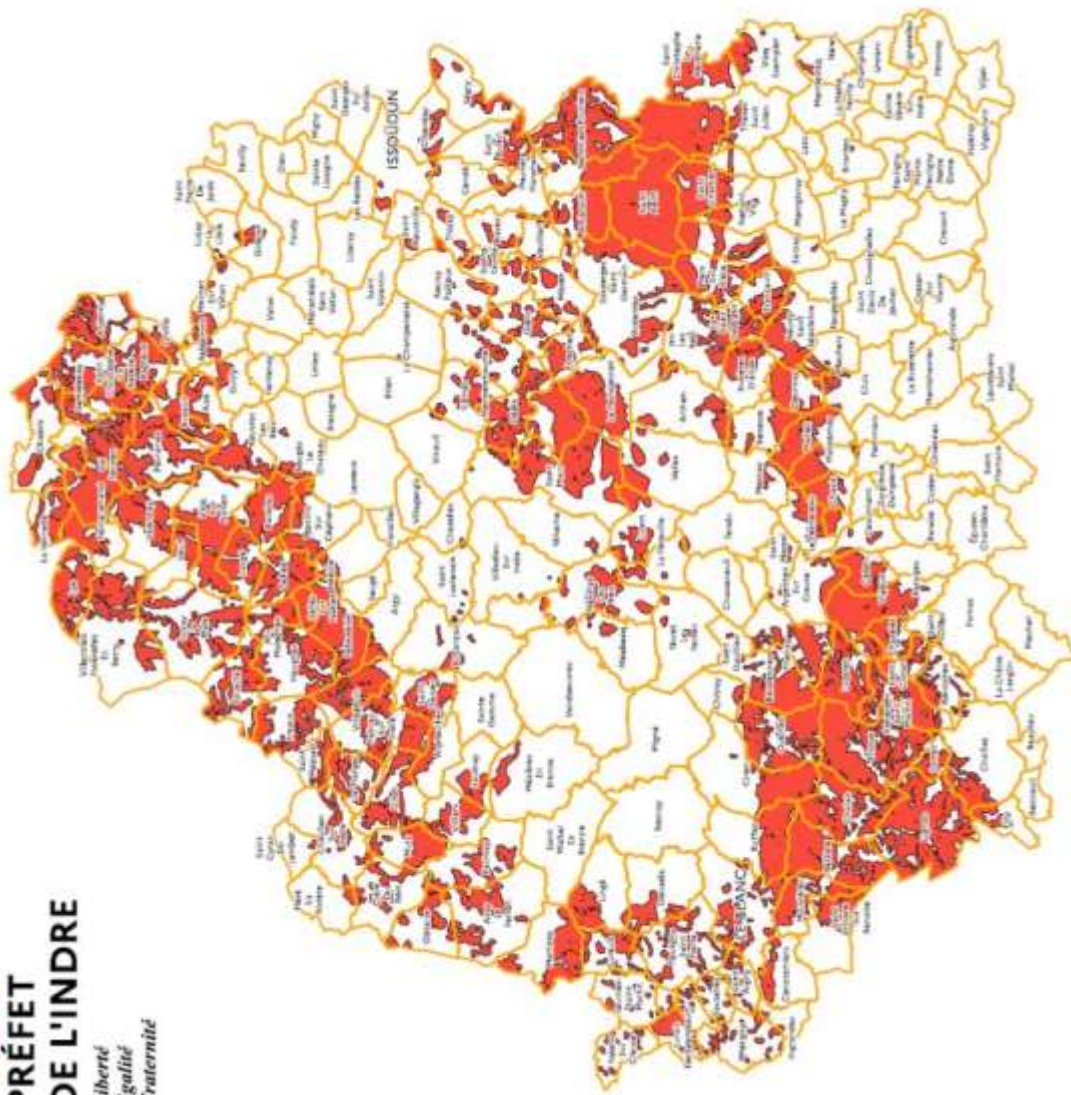




**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrait et gonflement des argiles
aléas "fort"



Direction Départementale des Territoires de l'Indre
Sources : IGN/BDcarto
Date : 27/08/2025
SATTEyrollin
gonflement des argiles

1:550 000



ARTISANS
COMMERÇANTS
PROFESSIONS
LIBÉRALES
AGRICULTEURS

Réseau Initiative

BRENNE

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Initiative Brenne :

- Vous apportez son expertise pour le montage de votre dossier et un accompagnement renforcé.
- Vous aidez à financer votre projet (prêts d'honneur de 1500 € à 50 000 €) :
 - Création ou Reprise
 - Croissance (développement de l'activité)
 - Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
 - Innovation
- Vous facilitez l'obtention d'un prêt bancaire.
- Vous accompagnez pendant les premières années : suivi, parrainage et mise en réseau.



Permanences Initiative Brenne pour un RDV contactez le: 02 54 28 12 14

Des entreprises soutenues et financées par Initiative Brenne

REPRISE ENTREPRISE

Kianie Champigny
O'P'TIT MERIGNOIS
Bar-Tabac-Multiservices
MÉRIGNY

☎ 07 78 05 90 27
✉ info@hegarty.s.fr
📍 O'P'tit Méridnois
Tous les jours : 8h-13h / 15h30-19h00
📅 Fermé : Mardi et Dimanche après midi.

CREATION

Tony Bugra
DRONE HABITAT 36
Nettoyage toitures et façades par drone, destruction nuisibles
LUANT

☎ 06 51 05 97 04
✉ dronehabitat36@gmail.com
📍 Drone Habitat
📅 lundi au samedi 8h-18h

Produits de nettoyage biodegradables

CREATION

Camille Buissonneaud
ATELIER DE CAMILLE
Fabrication d'articles en cuir
BELÂBRE

✉ atelier.buits@gmail.com
🌐 www.atelierdecamillemarquiserie.com
📍 Atelier de Camille
📞 atelierdecamille
🌐 7/7 site internet

Réutilisation des chutes de cuirs en production

DEVELOPPEMENT

Yannick Berneron
SARI BERNERON
Menuiserie - Pompes funèbres
THENAY

☎ 02 54 47 92 70
✉ sarlberneron36@orange.fr
📍 Pompe funèbre : 24h/24h - 7j/7
Menuiserie : Lundi au vendredi : 08h-12h / 13h30-17h30

🏆 Qualifié AGE - Eco-artisan

CREATION - ENTREPRENEUR

Sylvain Brunet
BOUCHERIE DES VASSERESSES
Éleveur et boucher
LE BLANC

☎ 02 54 84 51 99
📍 EARL de Vasseresse
🕒 9h-13h 15h30-19h
🚪 Fermé : Dimanche et lundi

Circuit court : Viande de la ferme familiale transformée sur place.

REPRISE - VÉTÉRINAIRE

Virginie et Nicolas Jeannoton
AU BON COIN
Bar - Brasserie
BÉLABRE

☎ 02 18 27 72 61
📍 Au bon coin
🕒 Tous les jours dès 7h30
🚪 Fermé le Mercredi

REPRISE - VÉTÉRINAIRE

Clarisse Bordier et Franck Schoumacker
GARAGE DESBROCHES
Mécanique auto et vente
BÉLABRE

☎ 02 54 37 62 44
📍 garage.desbroches@outlook.fr
📍 garagedesbroches
🕒 8h-12h/14h-18h
🚪 Fermé samedi après-midi et dimanche

CREATION - ENTREPRENEUR

Thomas Bourrat
SYLVATECHNIQUE
Exploitation forestière
CHAZLET

☎ 06 73 39 92 50
📍 thomas.bourrat2@gmail.com
🕒 Lundi au vendredi : 8h-18h

CREATION - ENTREPRENEUR

CREISSANCE

Sylvain Barbot
BOULANGERIE PATISserie
SAINT GAULTIER

☎ 02 54 47 01 14
📍 Boulangerie Pâtisserie Sylvain Barbot
🕒 Mardi au samedi : 6h45-13h15/16h-19h
🚪 Fermé dimanche et lundi.

Utilisation de fromages locaux

CREATION - ENTREPRENEUR

Angelique Bernard
DOUCE HEURE D'ANGELIQUE
SPA, Massages, soins, beauté...
LE BLANC

☎ 02 54 28 92 76
📍 Douce heure d'Angelique
🕒 Sur rendez-vous de 9h-19h
🚪 Fermé le mercredi et dimanche

Cosmétique sans parabène, non testés sur les animaux

Nos partenaires
Entreprises et organismes

Contactez-nous!

Initiative Brenne
Maison des entreprises
Le Bouchet - 36300 ROSNAY
☎ 0254 281214
📍 contact@initiative-brenne.fr
www.initiative-brenne.fr

Cabinets comptables
FIDUCIAL, Le Blanc - CERI FERRAS, Châteauneuf, Le Blanc - DUO SOLUTISSIMO, CDG&P, Argentan-sur-Creuse - ACC&P, Le Blanc - Cabinet Friche, Le Blanc.

Assurances
Makulué de Pradère Assurances, Le Blanc; MMA, Saint-Gaultier, Argentan-sur-Creuse; AREAS, Bazay-Le-François, Touraine-St-Martin - Thérèse MARTELIN; GRUPAMA, Le Blanc.

Autres banques
Caisse d'Épargne Loire-Centre; Banque Populaire Val de France; Société Générale.



DÉCHÈTERIE



LES DÉCHETS SONT À TRIER PAR VOS SOINS. DÉPÔTS LIMITÉS À 2 M³/JOUR.

DÉCHETS ACCEPTÉS

CARTONS	MÉTAUX	POLYSTYRÈNE	TEXTILES
DÉBRIS / GRAVATS	BOIS	RÉUTILISATION RÉEMPLI	AMEUBLEMENT
DÉCHETS NON VALORISABLES	DÉCHETS VERTS	TAILLÉ	LAMPES
GHOS ELECTROMÉNAGER	ÉCRANS	RÉFRIGÉRATEURS CONDÉLATEURS	PETITS APPAREILS MÉNAGERS
HUILES DE FRITURES	HUILES DE LAVAGE	CARTOUCHES ENCRE	RADIOGRAPHES
BATTERIES	PLÉS ET ACCUMULATEURS	PLASTIQUES DURS	PRODUITS CHIMIQUES
STYLOS	PLASTIQUES SOUPLES	CD-OVD	BOUCHONS DE LIÈGE
DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTUEUX	PLAQUES DE PLÂTRE	PNEUMATIQUES (moins de 4 par an)	EXTINCTEURS <2KG

HORAIRES

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
DÉCHÈTERIE DE BÉLÂBRE 06 27 87 06 36					
9h-12h	Fermée	9h-12h 13h30-17h	Fermée	Fermée	9h-12h 13h30-17h
DÉCHÈTERIE LE BLANC 02 54 28 65 18					
9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-17h
DÉCHÈTERIE DU RASIMIER 02 54 24 84 51 / 07 89 68 44 57					
9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-17h	Fermée	9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-17h
DÉCHÈTERIE DE RIVARENNES 02 54 47 97 33					
13h30-17h	9h-12h	9h-12h 13h30-17h	Fermée	9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-17h
DÉCHÈTERIE DE TOURNON ST MARTIN 02 54 37 75 97					
9h-12h 13h30-17h	Fermée	13h30-17h	Fermée	9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-17h



Trier vos apports à l'avance facilitera votre passage
Nos agents sont à votre service pour vous aiguiller et vous conseiller



DÉCHETS REFUSÉS

ORDURES MÉNAGÈRES, MÉDICAMENTS, BOUTEILLES DE GAZ, EXTINCTEURS >2KG, EXPLOSIFS, AMIANTE ET DÉCHETS AMIANTÉS, SOUCHES, PRODUITS RADIOACTIFS,



MÉMO TRI

**TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS ET LES PAPIERS
SE TRIENT !**



**BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE**

**TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES EN PLASTIQUE**



**C'EST UN EMBALLAGE ?
IL VA AU TRI !**

- ✓ VIDÉ
- ✓ NON LAVÉ
- ✓ NON IMBRIQUÉ
- ✓ EN VRAC



**EMBALLAGES EN MÉTAL
(MÊME LES PLUS PETITS)**



**EMBALLAGES EN CARTON
BRIQUES ALIMENTAIRES**



**BAC OU SAC
JAUNE**



**JOURNAUX
MAGAZINES**



**ENVELOPPES, LIVRES,
BLOC-NOTES**



**PAPIERS
BROYÉS**



FACTURETTES...

**HORS EMBALLAGES
VOLUMINEUX ET DANGEREUX !**
(à déposer en déchèterie)

- ✓ CARTONS ÉPAIS (ONDULÉS)
- ✓ POLYSTYRÈNE
- ✓ FILMS PLASTIQUES VOLUMINEUX
- ✓ PRODUITS CHIMIQUES (MÊME VIDES)

EMBALLAGES (hors verre) ET PAPIERS



**POTS, BOCAUX, BOUTEILLES
ET FLACONS DE PARFUM**

NE PAS DÉPOSER
VITRES ET MIROIRS, FAÏENCE ET PORCELAINE,
VAISSELLE EN VERRE, AMPOULES ÉLECTRIQUES,
POTS DE FLEURS...



**POINTS D'APPORTS
VOLONTAIRE**



COLONNES

EMBALLAGES EN VERRE



**POUR OBTENIR UN
COMPOSTEUR À UN PRIX
PRÉFÉRENTIEL,
CONTACTEZ-NOUS !**

CITEO

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?
02 54 28 12 00 – ambassadeur@symctom.fr
www.symctomleblanc.fr – consignedetri.fr



Élections municipales 2026 mode d'emploi...

La pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026 dans les communes de moins de 1 000 habitants : à l'occasion des prochaines élections municipales, il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée.

En mars prochain, les quelque 24 734 communes de moins de 1 000 habitants devront appliquer le scrutin de liste proportionnel à deux tours, avec listes paritaires (alternance femme/homme), en vigueur dans les communes de plus de 1 000 habitants, en application de la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 «visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité ».

I - Nombre de candidats sur les listes en vue des élections municipales.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers municipaux «sont élus selon les modalités prévues aux articles L260 et L262 » du Code électoral, c'est-à-dire «au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation ». Ces listes doivent être composées de façon paritaire : «la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ». Le maire pressenti ne doit pas obligatoirement figurer en tête de la liste.

La loi introduit une souplesse spécifique aux communes de moins de 1 000 habitants : elle autorise la présentation d'une liste comptant jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal. Le conseil municipal sera réputé complet dès lors qu'il comptera 5 membres (au lieu de 7) dans les communes de moins de 100 habitants, 9 membres (au lieu de 11) dans celles de 100 à 499 habitants et 13 membres (au lieu de 15) dans celles de 500 à 999 habitants. En présence de plusieurs listes, aucune disposition législative n'impose qu'elles comportent toutes le même nombre de candidats.

II - La règle de parité

Du fait de la parité, il faudra donc, selon la taille de la commune, trouver au minimum deux, quatre ou six femmes pour constituer une liste, les candidats étant évidemment libres de choisir le genre de la tête de liste.

Prenons l'exemple d'une commune de moins de 100 habitants : a minima, la liste devra compter 5 candidats. Si la tête de liste est un homme, il suffira que deux femmes figurent sur la liste pour remplir les conditions légales (un homme en position 1, 3 et 5, une femme en position 2 et 4).

Si c'est une femme qui est tête de liste, celle-ci devra comprendre trois femmes.

III - Le fonctionnement du scrutin de liste proportionnel

Si la liste obtient la majorité absolue dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir. Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la règle proportionnelle de la plus forte moyenne. Si aucune liste n'atteint les 50 % des suffrages exprimés au premier tour, un second tour est organisé, auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant recueilli 10 % des suffrages exprimés. Plusieurs listes peuvent fusionner, à partir du moment où elles ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour.

Ensuite, le système est le même : la moitié des sièges pour la liste arrivée en tête, et répartition des sièges restants entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages au second tour. Si, dans une commune, une seule liste est en lice et si cette liste est complète, cette liste obtiendra automatiquement la totalité des sièges au conseil municipal. Si cette liste est incomplète, elle obtiendra autant de sièges que de candidats, les sièges non pourvus restant vacants.

IV - Élections complémentaires

Pour éviter que se multiplient les élections partielles intégrales lorsque le conseil municipal perd un certain nombre de membres, la loi maintient, dans les communes de moins de 1 000 habitants, un dispositif d'élections complémentaires qui se déclenchera notamment dès lors que le conseil municipal aura perdu un tiers de ses effectifs, sans possibilité de le compléter par des suivants de liste. Il y aura alors des élections complémentaires, au scrutin de liste. Mais le système – proposé par l'AMF – est très souple : la liste complémentaire qui sera présentée pourra compter jusqu'à deux candidats de moins ou de plus que le nombre de sièges à pourvoir.

Prenons un exemple concret : dans une commune de 400 habitants, le conseil municipal doit compter 11 sièges. S'il perd un tiers de son effectif, c'est-à-dire qu'il ne reste plus que 7 conseillers municipaux, il faut organiser une élection complémentaire, pour élire 4 nouveaux conseillers. Selon les termes fixés par la nouvelle loi, la liste devra bien, si possible, compter 4 candidats, mais elle pourra en fait en compter entre 2 et 6 (deux de moins ou deux de plus que le nombre de sièges à pourvoir).

V - Élections des adjoints

L'élection des adjoints au maire, dans les communes de moins de 1 000 habitants, se fait, comme dans les autres, «au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe » (art. L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales). La liste des adjoints reprend obligatoirement les membres de la liste pour le conseil municipal mais ne suit pas nécessairement l'ordre de présentation de cette dernière.

La loi prévoit deux exceptions à l'obligation de parité : d'une part, elle ne s'applique pas au couple maire/premier adjoint. Le premier adjoint peut donc être du même sexe que le maire. D'autre part, en cas de vacances d'un adjoint, il n'est pas obligatoire de le remplacer par un élu du même sexe. (source mairesdefrance.com)

Inscription liste électorale

Si vous voulez voter, vous devez être inscrit sur une liste électorale.

Quelles sont les conditions pour vous inscrire sur les listes électorales ?

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique. Vous devez remplir

2 conditions pour vous inscrire:

- Avoir le droit de vote : être français • avoir au moins 18 ans le jour avant le vote.
- Avoir un lien avec la commune : habiter la commune ou payer des impôts dans la commune ou avoir une société installée dans la commune.

Comment vous inscrire ? Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur les listes électorales à la mairie avec tous les justificatifs et le document de demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français aussi appelé Cerfa numéro 12669.

Date limite d'inscription sur les listes électorales :

vendredi 6 février 2026 (le 4 février 2026 sur internet).

BÉLÂBRE 2026

1^{er} semestre

<u>Janvier</u>	Dimanche 5 :	Loto du Comité des fêtes
	Samedi 10 :	Vœux du maire et du conseil municipal Galette des rois SSB
	Mardi 13 :	Assemblée Générale ARCOPROLIB
	Vendredi 13 :	Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de sang
	Samedi 31 :	Choucroute de l'Amicale des Donneurs de sang
<u>Février</u>	Samedi 7 :	Concours belote du Comité des fêtes
	Samedi 14 :	Présentation espace numérique Chambre du Poilu
	Dimanche 15 :	Présentation espace numérique Chambre du Poilu
	Samedi 21 :	Bal Country Farwest 36
	Dimanche 22 :	Bal Country Farwest 36
	Mercredi 25 :	Don du sang Espace Joséphine Baker 15 h - 19 h
	Samedi 28 :	Théâtre Comédie Bélâbraise 20 h 30
<u>Mars</u>	Dimanche 1 :	Théâtre Comédie Bélâbraise 14 h 30
	Samedi 7 :	Théâtre Comédie Bélâbraise 20 h 30
	Dimanche 8 :	Théâtre Comédie Bélâbraise 14 h 30
	Samedi 14 :	Salon des Orchidées Espace Joséphine Baker
	Dimanche 15 :	Salon des Orchidées Espace Joséphine Baker
	Samedi 21 :	Saint-Patrick organisée par « Au Bon Coin » Espace Joséphine Baker
	Dimanche 22 :	Concert Harmonie municipale Le Blanc
	Samedi 28 :	Assemblée Générale des Amis de la Chambre du Poilu
	Dimanche 29 :	Loto APE
<u>Avril</u>	Dimanche 5 :	Fête de Pâques dîner-spectacle Comité des fêtes
	Lundi 6 :	Brocante de printemps
<u>Mai</u>	Jeudi 14 :	Jumelage accueil des Haut-savoyards
	Vendredi 15 :	Jumelage accueil des Haut-savoyards
	Samedi 16 :	Jumelage accueil des Haut-savoyards
	Dimanche 17 :	Concours de pêche Gardon de l'Anglin
	Samedi 23 :	Karaoké du Comité des Fêtes
<u>Juin</u>	Dimanche 7 :	Journée découverte Pêche pour les jeunes
	Samedi 13 :	Concours Boules Lyonnaises
	Samedi 20 :	Congrès départemental des Pompiers Assemblée Générale SSB
	Dimanche 21 :	Concours Boules Lyonnaises Fête de la musique
	Samedi 28 :	Fête de l'école au plan d'eau

ETAT-CIVIL DU 20 MAI 2025 AU 24 NOVEMBRE 2025

NAISSANCES

BALAN CISIOLA Céleste Roxane France née le 1^{er} juin 2025 à Limoges (Haute-Vienne)
BONVALET BOUREAU Nino Maurice Philippe né le 18 juin 2025 à Châteauroux (Indre)
SOUDET GAUDIN Juliette Chantal Sylvie née le 26 juin 2025 à Poitiers (Vienne)
LUNEAU Emy Ludovica Patricia née le 3 juillet 2025 à Poitiers (Vienne)
VELARD Kayden Calvin Hervé né le 24 juillet 2025 à Châtellerault (Vienne)
BLONDEAU Charles Lucien Igor né le 22 octobre 2025 à Châteauroux (Indre)

MARIAGES

MANTEAU Maxime Jean Serge et ANDRIANAIVORAVELO Mbolatiana Diana en date du 5 juin 2025
De FEYDEAU de SAINT CHRISTOPHE Pierre-Louis Marie Joseph François et de LA FAYOLLE de MARS Aude Marie Alix en date du 24 juillet 2025
De VERGNETTE de LAMOTTE Xavier Régis et LAPORTE MANY Aude Raphaëlle Marie-Joseph en date du 20 septembre 2025
MICHENET Alban Brice et ZOMENIO Aurélie Marie en date du 25 octobre 2025

DÉCÈS

ANDRY veuve DELPLACE Colette Charlotte Eliane décédée le 1^{er} juin 2025 à Bélâbre (Indre)
MIARA veuve GRAUX Kazmiera Elzbieta décédée le 12 juin 2025 à Châteauroux (Indre)
JOLY veuve CHARRÉ Nicole décédée le 13 juillet 2025 à Le Blanc (Indre)
DEFLORENNE Guy Auguste décédé le 14 juillet 2025 à Le Blanc (Indre)
RABUSSIÉ Guy Arthur Marcel décédé le 9 août 2025 à Le Blanc (Indre)
ROLIN veuve PERROT Lucie décédée le 11 août 2025 à Le Blanc (Indre)
BOYEAU Thierry Jean décédé le 15 août 2025 à Bélâbre (Indre)
COCHENNEC veuve BOURCIER Jeannine décédée le 21 août 2025 à Le Blanc (Indre)
BERNERON Jean Louis décédé le 22 octobre 2025 à Poitiers (Vienne)

Horaires de la Mairie

**Lundi et jeudi
De 8 h 30 à 12 h 15**

**Mardi, mercredi et vendredi
De 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00**

**Tél : 02 54 37 61 80
Mail : mairie.belabre@wanadoo.fr**

